

DIPLOMATIE

Le ministre des AE s'entretient à New York avec ses homologues et des dirigeants d'organisations internationales

P. 24

ALGÉRIE-ONU

Boukadoum : «L'Algérie attachée à l'édification de l'UMA»

P. 5

ALGÉRIE-TUNISIE-MAGHREB

Labatcha élu président du Conseil central de l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe

P. 5

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 200.000 nouveaux stagiaires rejoindront aujourd'hui les instituts

Plus de 200.000 nouveaux stagiaires rejoindront, dimanche prochain, les établissements de la formation professionnelle au niveau national, a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. A cet effet, plus de 382.000 nouveaux postes pédagogiques sont proposés à cette rentrée professionnelle, dont 380.000 postes dans la formation professionnelle et 2000 autres dans l'enseignement professionnel, a indiqué la même source, précisant que "plus de 68 % des offres de formation disponibles concernent des spécialités relevant des secteurs prioritaires de l'économie nationale."

P. 6



Ph. Archives

POLITIQUE

L'Autorité nationale indépendante des élections est «la véritable garantie pour un scrutin transparent» (CNSC)

P. 3

INDUSTRIE PUBLIQUE : Légère hausse des prix à la production au 2^{ème} trimestre 2019 (ONS)

P. 6

ARMÉE Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection en 2^e RM à Oran

P. 24



SANTÉ

ANESTHÉSIE Comprendre ce qui se passe sur la table d'opération

P.p 12-13

FOOTBALL

FAF : L'adoption des modalités d'accèsion et de rétrogradation à l'ordre du jour du BF demain à Ouargla

Plusieurs points seront à l'ordre du jour de la réunion mensuel du Bureau Fédéral de la FAF prévue lundi 30 septembre à Ouargla, dont certains revêtent une grande importance entre autres l'adoption des modalités d'accèsion et de rétrogradation du nouveau système de compétition, a indiqué l'instance fédérale ce samedi.

P. 21

PÉTROLE :

Le panier de l'Opep se maintient à plus de 62 dollars le baril

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à M'Sila

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

P. 24

**AUTOROUTE EST-OUEST:
Fermeture provisoire demain du tunnel de
Djebahia (Bouira) en raison des travaux (ADA)**

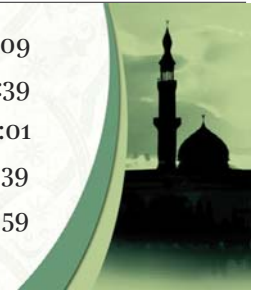
Une fermeture provisoire et alternée des tubes du tunnel «T1 et T2» de Djebahia (Bouira) est programmée ce soir à 22h jusqu'à 5h du matin, en raison des travaux d'équipements du tunnel, a indiqué jeudi l'Algérienne des autoroutes dans un communiqué.



Horaire des prières

Dimanche 29 Moharam 1441

Fajr	05:09
Dohr	12:39
Asr	16:01
Maghreb	18:39
Isha	19:59



**ORAN:
La 7^e université de santé
publique du Maghreb
débutera aujourd'hui**

La 7^{ème} session de l'Université de santé publique du Maghreb (USPM), débutera dimanche, à Oran, en présence de plus de 100 participants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, a-t-on appris des organisateurs.

Cette rencontre permettra de débattre des questions de santé publique, à travers des thématiques portant sur les politiques et systèmes de santé et de protection sociale, sur les soins, la santé des femmes et des jeunes, et plus largement, la place de la santé dans la société et face aux défis du développement des pays du Maghreb, dans le contexte de la mondialisation, a-t-on précisé.



**JUSQU'À 30 SEPTEMBRE
À TÉBESSA
Colloque sur
«La résistance
des femmes en
Afrique du Nord»**



Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise les 28 et 30 septembre à Tébessa, un colloque international sur «la résistance des femmes en Afrique du Nord de la période antique jusqu'au XIX^e siècle».

**LITTÉRATURE:
Lancement de la 5^e
édition du Grand prix
Assia Djebar**

Les organisateurs du Grand prix Assia Djebar du roman ont annoncé le lancement de sa 5^e édition, avec le début de la réception des ouvrages sélectionnés jusqu'à la date-butoir du 20 octobre prochain, lit-on dans une lettre aux éditeurs publiée sur le site officiel consacré à ce prix. L'opportunité est offerte aux écrivains algériens dans les trois langues, à savoir: arabe, tamazight et française, de présenter leurs ouvrages et participer à ce prix qui consacre pour chaque catégorie, une récompense estimée à 700.000 Da, soit une baisse de 300.000 Da par rapport à la valeur du prix décerné lors des quatre premières éditions.



**LES 11 ET 12 OCTOBRE
À CHLEF
Conférence sur les
miracles scientifiques
dans le Coran
et la Sunna**

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise les 11 et 12 octobre à la maison de la culture de Chlef, une deuxième conférence internationale sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna dans le domaine de la médecine et la biologie. La rencontre sera animée par le Dr Omar Abdelkafi et le Dr Zaghoul Najar.



Météo

	Max	Min
Alger	31°	18°
Oran	29°	19°
Annaba	30°	18°
Béjaïa	28°	17°
Tamanrasset	38°	27°

**DU 17 AU 19 OCTOBRE
À CONSTANTINE
4^e Salon
international
de la pharmacie**

La 4^e édition du Salon international de la pharmacie, de l'industrie pharmaceutique et de la parapharmacie (Saidaliya 2019), se tiendra du 17 au 19 octobre prochain à l'hôtel Marriott de Constantine.



**GHARDAIA :
Création de l'Alliance
nationale de la jeunesse
algérienne**

Une organisation dénommée Alliance nationale de la jeunesse algérienne (ANJA) vient d'être créée, a annoncé samedi à Ghardaïa son secrétaire général, Abdeldjalil Chennini. L'organisation, dont le siège est à Ghardaïa, "a obtenu le 13 août dernier son agrément du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire", a indiqué son secrétaire général lors de la première assemblée générale. "La création de l'Alliance, composée des jeunes des différentes wilayas du pays, vise essentiellement à améliorer la prise en charge des doléances de la jeunesse, son intégration dans le circuit du développement socio-économique du pays et contribuer à restaurer l'espoir pour cette catégorie", a fait savoir M. Chennini.



L'ANJA dont la devise est "prise en charge, travail, espoir" se veut également un espace de sensibilisation et de formation des jeunes pour "l'amour de la patrie et sa préservation selon le principe de la déclaration du 1er novembre 1954 et la fidélité aux messages et sacrifices des Chouhada", a-t-il ajouté.

**ORAN:
Création d'un centre
régional pour la prise
en charge des
pathologies
hypophysaires**



Un centre régional pour la prise en charge des pathologies hypophysaires, causées pour une grande partie par des tumeurs bénignes dans le cerveau, sera prochainement créée au niveau de l'EHU d'Oran, a-t-on appris des initiateurs du projet.

«Le diagnostic de ce genre de pathologie n'est pas des plus évidents», a expliqué le Pr Benlebna, chef de service de neurochirurgie au niveau de l'EHU d'Oran et initiateur de ce projet visant à mieux étudier les dossiers des patients qui semble avoir les symptômes de cette maladie».

**82^e ANNIVERSAIRE DE LA
CRÉATION DE DAR EL HADITH :
Hommage à l'un des
érudits algériens Amar
Attalbi**

Le 82^{ème} anniversaire de la création de Dar El Hadith de Tlemcen a été célébré samedi sur fond d'hommage à Amar Attalbi l'un des grands savants algériens encore en vie qui a consenti de longues années à synthétiser le livre "Ettahrir wetafsir" de l'imam Mohamed Tahar Benachour. "Nous avons profité de cette occasion pour honorer ce grand érudit, âgé de 85 ans, pour tous ses efforts, pour son parcours scientifique et notamment pour son dernier ouvrage considéré comme une synthèse de 2.000 pages du livre de référence "Ettahrir wetafsir" de l'imam Mohamed Tahar Benachour", a indiqué cheikh Ait Salem Benyounes, vice-président de l'Association nationale des oulémas musulmans algériens. "Cet hommage, nous avons voulu l'organiser de son vivant pour qu'il puisse y prendre part et nous faire profiter de son savoir et de sa science malgré le poids des années", a souligné le responsable, ajoutant que "l'objectif est également de montrer aux nouvelles générations que "l'Algérie possède aussi des savants ayant contribué à la connaissance et à la science".



POLITIQUE:

L'Autorité nationale indépendante des élections est «la véritable garantie pour un scrutin transparent»

Le président de la coordination nationale de la société civile (CNSC), Abdelhafid Bessalah a estimé, hier à Constantine, que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) est «la véritable garantie pour un scrutin transparent».

S'exprimant lors d'une rencontre régionale avec les représentants de la coordination des wilayas de l'Est du pays, M. Bessalah, a mis l'accent sur l'importance de cette Autorité indépendante en charge des élections qui vient appuyer la revendication principale du peuple, celle de choisir librement et dans la transparence le futur président.

Estimant que les élections présidentielles sont «l'unique voie pour sortir de la crise actuelle que traverse le pays», le même intervenant a appelé à la «mobilisation» de tous, citoyens et politiques pour réussir ce rendez-vous décisif de l'histoire de l'Algérie.

A ce titre, le président de la CNSC qui a prôné la nécessité d'encourager les initiatives versant dans l'intérêt général, a appelé à une prise de conscience générale quant à l'importance du scrutin en incitant les acteurs de la société à adhérer à ce processus pour arriver à une voie de salut. Rendant un vibrant hommage à l'Armée nationale populaire (ANP)



qui a accompagné le mouvement populaire pour le changement, M. Bessalah a insisté sur l'importance de la solidarité et de la concertation pour préserver l'unité et la souveraineté

nationale. Cette rencontre régionale a vu la présence de Saïd Bouhadja, président d'honneur de la CNSC, qui a insisté pour sa part sur l'importance des élections pour l'avenir du pays.

L'ANR annonce sa participation à la Présidentielle du 12 décembre prochain

Le Secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli a annoncé, hier à Alger, la participation de sa formation politique à la prochaine élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain.

Pour M. Sahli, la participation de l'ANR parti au prochain rendez-vous électoral s'explique par plusieurs raisons, notamment l'impératif attachement à la solution constitutionnelle et électoral étant la «seule voie à même de concrétiser la souveraineté populaire et consacrer la volonté souveraine et libre des citoyens

conformément aux articles 7 et 8 de la Constitution», précise la déclaration finale de la Conférence nationale des bureaux de wilaya du parti. Il a affirmé, dans ce cadre, que le retour au processus électoral dans les plus brefs délais et dans les meilleures conditions est une «impérieuse nécessité pour alléger la pression sur le Mouvement populaire afin d'éviter son exploitation politique et idéologique, soulager le front sécuritaire qui subit une pression importante pour garantir l'équilibre nécessaire, outre le volet économique aux multiples

complications et défis». A ce propos, l'ANR a expliqué sa participation à la prochaine présidentielle par sa «satisfaction» quant au nouvel «arsenal juridique» notamment l'installation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qui est, selon M. Sahli, «un garant essentiel pour le recouvrement de la confiance des algériens en la transparence et la régularité du processus électoral...».

Par ailleurs, la même formation politique a indiqué que sa participation à la prochaine présidentielle émanait de sa conviction

de la «difficulté et la sensibilité de cette conjoncture et ses véritables risques que le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) n'a eu de cesse d'évoquer». L'ANR, poursuit M. Sahli, participe au prochain rendez-vous électoral dans une optique politique visant à consacrer le slogan «L'Algérie de la stabilité et de la réforme», où l'Etat de droit sera consacré à travers l'équilibre, d'une part entre les droits, les libertés et l'ouverture de la société et d'une autre part la préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Etat».

BENGRINA:

«Le futur président ne sera conduit que par la volonté du peuple exprimée à travers les urnes»

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a affirmé, samedi à Adrar, que le «futur président de l'Algérie ne sera conduit que par la volonté du peuple algérien exprimée à travers les urnes».

S'exprimant lors d'une rencontre tenue à la maison de la culture d'Adrar en présence des cadres du mouvement El-Bina, M. Bengrina, a souligné que «le peuple algérien est un corps uni, dont le sang de ses Chouhada s'est mélangé dans la lutte pour le recouvrement de l'indépendance nationale», et «qu'il n'est de droit à personne», a-t-il dit, «de semer la zizanie entre ses fils et de concéder aucun iota de sa patrie», avant d'appeler à la consécration d'un développement «équitable entre les différentes régions du pays».

«La wilaya d'Adrar recèle d'importantes potentialités lui hissant de



devenir un pôle économique, tous segments confondus, susceptibles, de faire sortir l'Algérie de sa crise économique, notamment en matière des énergies renouvelables, pari d'avenir de développement

durable», a-t-il soutenu. Le président du Mouvement El-Bina a, à cette occasion, rendu un vibrant hommage à l'Armée Nationale Populaire (ANP) qui a opté pour la neutralité et a accompagné le Hirak, a consacré la volonté du peuple, avant d'affirmer que «l'ANP a mis en échec les desseins et velléités des parties tendant à mener le pays dans des situations politiques aux périlleuses conséquences».

«Seule une nouvelle Algérie avec d'authentique projet de Novembre tracé par les Chouhada que survivra», a-t-il affirmé.

M. Bengrina a rappelé que «le Mouvement El-Bina demeure très attachée, est sans changement, à sa ligne nationale de militance politique», avant de convier les militants de sa formation politique «de faire confiance aux principes de son mouvement qui entrera en lice à la prochaine échéance présidentielle».

ELECTION PRÉSIDENTIELLE: Le RND annonce sa décision de retirer les formulaires de candidature

Le Rassemblement national démocratique (RND) a annoncé sa décision de retirer les formulaires de candidature pour le prochain scrutin présidentiel (formulaires pour la collecte des signatures), précisant que le nom de son candidat à cette échéance sera annoncé le 04 octobre prochain, a indiqué vendredi un communiqué du parti.

En préparation de sa participation à l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, le RND a annoncé qu'il avait décidé de retirer, dimanche prochain, les formulaires pour la collecte des signatures à l'élection présidentielle.

Le conseil national du parti se réunira vendredi prochain pour annoncer le nom du candidat du parti lors de cette échéance.

A noter que quatre-vingts (80) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain avaient procédé, jusqu'à jeudi dernier, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles.

Parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figurent des responsables de partis politiques, à l'instar de Ali Benflis, président du parti Talaïa El Houriet (avant-gardes des libertés), Abdelaziz Belaïd, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA), Mourad Arroudj, président du parti «Errafah», ou Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR).

Il s'agit également de candidats indépendants, à l'instar de l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune et de l'ancien chef du PNSD, Rabah Bencherif, ainsi que de trois femmes candidates indépendantes.

La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter cinquante mille (50.000) signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers 25 wilayas.

Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

La déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt, par le candidat lui-même, d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE, stipule cette nouvelle loi, exigeant la nationalité algérienne d'origine pour le candidat qui doit être également titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent.

A noter que l'ANIE est chargée de la préparation, l'organisation, la gestion et la supervision des élections, dès le début de l'inscription sur les listes électorales et leurs révisions, en passant par l'opération de vote, le dépouillement, de même qu'elle est chargée de se prononcer sur le contentieux électoral et l'annonce des résultats provisoires.

Composée de 50 membres, l'ANIE présidée par l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures pour l'élection du président de la République et d'y statuer.

Azzedine Mihoubi charge des cadres du RND de retirer les formulaires de candidature

Le Secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi a chargé, samedi à Alger, des cadres du parti de retirer, en son nom, les formulaires de candidature pour la prochaine Présidentielle, a indiqué un communiqué du RND.

La même source a indiqué qu'en complément du communiqué de presse relatif à la participation du parti à la Présidentielle du 12 décembre prochain, M. Mihoubi a chargé des cadres du parti de retirer, dimanche, les formulaires de candidature en son nom.

Le RND avait indiqué qu'il annoncerait son candidat à cette élection le 4 octobre prochain lors de la réunion du Conseil national du parti, qui est l'instance souveraine entre deux congrès.

TAMANRASSET: Un hôpital de 60 lits en perspective dans la commune d'In-Ghar

Un hôpital de 60 lits a été inscrit au profit de la commune d'In-Ghar, wilaya déléguée d'In-Salah, (750 km Nord de Tamanrasset), a annoncé, samedi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mohamed Miraoui.

«Une structure hospitalière d'une capacité de 60 lits a été retenue au profit de la population de la commune d'In-Ghar, en vue de promouvoir les prestations médicales à l'effet de satisfaire les citoyens de cette région de l'extrême Sud du pays», a fait savoir M. Miraoui en marge de la visite d'inspection des installations médicales dans le cadre de sa visite de travail dans la région.

Entre autres mesures importantes prises pour l'amélioration de la prise en charge médicale des populations du Sud du pays, le ministre a fait part de la consolidation des programmes de jumelage inter-hôpitaux du Nord et du Sud du pays et le prolongement des séjours des staffs médicaux encadrant ces initiatives.

S'agissant de la couverture médicale des populations nomades, M. Miraoui a annoncé la prise de mesures incitatives pécuniaires au profit des équipes médicales pour les encourager aux déplacements vers les régions enclavées et déshéritées et assurer des prestations médicales de qualité au profit des nomades.

Le ministre de la santé a amorcé sa tournée de travail dans la région par l'inspection, au chef lieu de la wilaya déléguée d'In-Salah, d'un chantier de réalisation d'un hôpital de 120 lits pour un montant d'investissement de plus de trois (3) milliards DA.

Sur site, le ministre, qui a jugé «faible» le taux d'avancement des travaux estimé à 15%, a mis l'accent sur la nécessité d'hâter les travaux pour livrer cette structure dans les délais impartis.

Appelant à renforcer le chantier en ouvriers supplémentaires, notamment en main-d'œuvre locale, M. Miraoui a avancé, à ce titre, que la population locale est en quête à de pareille structure hospitalière, dont les travaux de la réalisation ont été confiés à l'entreprise "Cosider".

Il a également instruit les responsables du projet d'accroître le nombre des logements de fonction, établis actuellement à 10 unités, et de procéder à la création des espaces verts entourant cet hôpital.

Le ministre a, en marge de l'inspection de l'établissement public hospitalier (EPH) d'In-Salah, indiqué, dans une rencontre avec des citoyens de la région, que cette visite vise à s'enquérir des préoccupations de la population afférentes aux besoins médicaux et de suivre également l'exécution des dernières mesures prises par le gouvernement pour la promotion des prestations médicales en direction des populations des wilayas du Sud du pays.

L'on relève entre autres préoccupations soulevées par les citoyens, le manque de praticiens qu'ils jugent «insuffisants» à satisfaire les besoins de la population, avant de souligner la nécessaire amélioration des prestations pour une meilleure prise en charge des patients internes au niveau de cette structure leur épargnant les évacuations et déplacements vers les structures hospitalières des wilayas voisines.

Le ministre a, dans ce cadre, fait part du renforcement, en perspective, du staff médical de l'EPH d'In-Salah de deux praticiens spécialistes au service de pédiatrie et d'un spécialiste en imagerie médicale.

La région s'est vue accorder, dans le cadre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, une enveloppe de 200 millions DA destinée à la réhabilitation et l'équipement de dix (10) salles de soins implantées à travers les communes d'In-Salah, Foggaret-Ezzoua, et In-Ghar, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, poursuivra sa tournée par l'inspection d'autres structures médicales dans la ville de Tamanrasset.

TRAVAIL: Le secteur du travail procède à la modernisation des programmes pour un service public de qualité

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hassan Haddam a indiqué, samedi à Alger, que son département était en passe de développer des programmes pour faciliter les procédures administratives et assurer un service public de qualité.

Présidant une rencontre sur «les TIC au service des citoyens», le ministre a précisé que son département «compte développer, dans les mois à venir, des projets en matière d'intelligence artificielle, notamment le programme de reconnaissance faciale via smartphone, ce qui évitera aux retraités de se déplacer aux agences de la Caisse nationale des retraites (CNR) pour présenter le certificat de vie».

Le secteur veille, entre autres, à élaborer un programme spécial pour le contrôle médical qui permet, avec l'aide du médecin, de décider en l'absence du concerné, évitant à ce dernier le déplacement notamment pour les habitants des régions du sud et des régions éloignées, a ajouté M. Haddam.

Ces programmes consistent à «consacrer des espaces électroniques aux assurés sociaux, à l'instar du portail «El Hanna» qui leur permet de s'enquérir des services qui leur sont accordés et à programmer un système qui traduit simultanément le langage des signes en texte et vice versa au profit des sourds-muets, et ce dans le cadre de l'intérêt qu'accorde le secteur aux personnes aux besoins spécifiques».

Par ailleurs, M. Haddam a cité les projets lancés par son département notamment «la création de centres de données, le raccordement des réseaux et le développement des systèmes conformément aux normes internationales pour sécuriser les informations et assurer continuellement des prestations à distance à travers l'utilisation des techniques modernes, ajoutant que plusieurs appli-



cations ont été développées, dont la télé-déclaration, le télépaiement, le suivi du dossier en ligne, les télédemandes et le call center.

M. Haddam a ajouté que ces applications étaient en cours de mise en œuvre à travers toutes les instances du secteur, notamment dans le domaine de l'emploi et de la sécurité sociale, «dans le cadre d'une stratégie coordonnée et intégrée incluant d'autres secteurs au titre de la mutualisation de l'entraide administrative». Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que les bases de données de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) avaient été reliées à la base de données du Centre

national du registre de commerce (CNRC) afin de permettre aux citoyens titulaires d'un registre de commerce d'être affiliés automatiquement aux deux caisses.

Le secteur est engagé dans «une démarche d'adaptation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et d'intégration de la culture numérique pour prendre en charge les préoccupations des citoyens plus rapidement et plus efficacement et leur offrir des prestations de qualité», a affirmé M. Haddam, estimant que l'optimisation de l'usage de ces technologies nécessitait «l'intensification de la formation continue des ressources humaines et l'investissement dans des équipements adéquats».

LE PRÉSIDENT DU FORUM DES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES (FCA), ADEL GHEBOULI :

Appel aux compétences nationales pour contribuer sérieusement à relever les défis dans tous les domaines

Le président du forum des compétences algériennes (FCA), Adel Ghebouli a appelé, samedi à Alger, toutes les forces vives du pays à contribuer «sérieusement à la mobilisation des énergies pour accomplir le devoir national et encourager le débat constructif, en s'inspirant des données objectives actuelles pour relever les défis qui se posent dans divers domaines en vue de prémunir le pays contre les dangers qui le guettent et préserver les acquis nationaux, les institutions de l'Etat et leur équilibre».

Dans son allocution aux travaux du colloque national sur les compétences algériennes, M. Ghebouli a indiqué que la rencontre visait «à valoriser l'ensemble des initiatives et démarches entreprises par les compétences nationales y compris celles établies à l'étranger pour concourir au règlement de la crise, prémunir le pays contre tout danger, et opérer une transition démocratique fluide dans la sécurité et la sérénité».

«Tous ces facteurs réunis concourent à l'édification d'un nouvel Etat, répondant



aux aspirations des jeunes et garantissant leur avenir et les perspectives de toutes les franges de la société», a-t-il poursuivi.

La rencontre qui a vu la participation de hautes compétences nationales, dont 60 venues de l'étranger se veut «un espace propice pour jeter les ponts de communication entre les compétences et renforcer leur complémentarité, en sus de valoriser leurs acquis et rapprocher les vœux pour atteindre le progrès, et l'innovation, en veillant l'élaboration de programmes à même de réaliser la prospérité et le bien-être social pour se mettre au diapason des

pays modernes et développés».

Il a ajouté que le colloque a permis de mettre en avant «le rôle exceptionnel, voire pionnier de la classe intellectuelle et de souligner l'impératif de renforcer les bases de communication avec toutes les compétences en vue d'en faire une partie intégrante de la société civile, laquelle aspire à promouvoir les compétences pour booster les capacités innovantes dans divers domaines».

L'occasion était également à l'échange de vues sur certaines questions, avec le choix des thèmes à débattre en trois ateliers, animés par

une élite nationale représentant divers secteurs, dans le but d'échanger les expériences dans le domaine de la recherche scientifique et technologique et du développement économique, a-t-il soutenu, notant qu'il s'agit de thèmes clés susceptibles de réaliser le développement économique et de développer la recherche scientifique.

M. Ghebouli a souligné, dans ce sens, l'impératif de s'inspirer de ces compétences pour assurer le développement du pays, notamment en matière de technologie de pointe, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'éducation, de la formation, de la santé et des startups».

Les compétences nationales établies à l'étranger (Espagne, France, Italie, Suisse, Turquie, Allemagne, Belgique, Etats unis, Malaisie, Qatar, Koweït, Emirats arabes unis et Japon) présentes à cette rencontre ont formulé plusieurs propositions et recommandations objectives visant à assurer le développement, la modernisation et le bien-être de la société».

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. BOUKADOUUM: «L'Algérie attachée à l'édification de l'UMA»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a réaffirmé, vendredi aux travaux de la 74^e session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, l'attachement de l'Algérie à son choix stratégique visant la poursuite de l'édification de l'Union du Maghreb arabe (UMA), déplorant l'absence de solution définitive garantissant au peuple sahraoui son droit légitime à l'autodétermination.

«L'Algérie demeure attachée à son choix stratégique visant à poursuivre l'édification de l'UMA dont le coup d'envoi avait été donné à Alger il y a trois (03) décennies», a souligné M. Boukadoum dans son intervention, ajoutant que «mon pays est pleinement disponible à traduire cet objectif auquel aspirent nos peuples».

Déplorant, par ailleurs, l'absence de la dynamique qu'avait envisagé le SG concernant la question du Sahara Occidental, le chef de la diplomatie a indiqué avoir «reçu, non sans regret, la nouvelle de la démission de l'émissaire personnel du SG de l'ONU, Horst Kähler, et nous souhaitons vivement que l'esprit de dialogue règne entre les frères dans le Royaume uni et le Front Polisario dans le but de parvenir à une solution défini-



tive garantissant au peuple sahraoui son droit légitime à l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'AG et du Conseil de sécurité y afférentes».

ALGÉRIE-TUNISIE-MAGHREB Labatcha élu président du Conseil central de l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a été élu vendredi à Tunis, président du Conseil central de l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe (USTMA).

Dans le même cadre, le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Nourredine Taboubi, a été élu secrétaire général de l'USTMA.

M. Taboubi a annoncé, à cette occasion, qu'une réunion du Conseil central de l'USTMA sera convoquée prochainement, assurant que le Secrétariat général de cette union sera appelé à «impulser» l'action de l'union à tous les niveaux.

Il a également, précisé, que la visite de délégation de l'UGTA en Tunisie



s'inscrit dans le cadre du «renforcement» des relations syndicales entre les deux organisations, et «l'examen des moyens de renforcer davantage les relations bilatérales».

M. Labatcha a assuré, à l'issue de sa rencontre avec son homologue tunisien, que les deux organisations syndicales œuvrent «à préserver et à

raffermir les relations séculaires et historiques entre la Tunisie et l'Algérie de manière à répondre aux aspirations des peuples des deux pays frères».

Cette visite «vise à discuter de la conjoncture actuelle ainsi que des moyens à mettre en œuvre pour renforcer les relations bilatérales et l'ac-

tion syndicale avec l'union des travailleurs arabes et l'Union africaine des travailleurs», a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de l'UGTT a souligné, pour sa part, que cette rencontre a été une occasion pour mettre l'accent sur «la nécessité de renforcer les relations entre les différents secteurs et d'échanger les expériences et les expertises entre les deux organisations syndicales pour une économie maghrébine intégrée».

Il a affirmé, par la même occasion, que les deux syndicats signeront d'ici la fin de l'année une série de conventions en vue de «servir les intérêts des travailleurs tunisiens et algériens ainsi que l'économie des deux pays».

ALGÉRIE-TUNISIE

La commune de Heddada (Souk-Ahras) abrite la caravane sanitaire commune algéro-tunisienne



La commune de Heddada dans la wilaya de Souk-Ahras abrite vendredi et samedi, la deuxième phase de la caravane sanitaire commune algéro-tunisienne, dans le cadre de l'exécution des activités de coopération militaire bilatérale dans le domaine de la santé militaire, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de l'exécution des activités de coopération militaire algéro-tunisienne dans le domaine de la santé militaire, la Commune de Heddada dans la wilaya de Souk-Ahras (5^{ème} Région militaire), abrite les 27 et 28 septembre 2019, la deuxième phase de la caravane sanitaire commune algéro-tunisienne, après la première phase qui s'est déroulée dans la localité de Sakiet Sidi Youcef en Tunisie les 21 et 22 septembre 2019», précise le communiqué.

«Cette deuxième phase, qui a vu le déploiement d'antennes médicales composées de praticiens médicaux relevant des différentes structures des services de Santé militaire de la 5^{ème} RM et de leurs homologues des services de Santé militaire tunisiens, a permis de prendre en charge les populations civiles en termes de consultations, d'explorations radiologiques et d'analyses de laboratoire, associée d'une campagne de prévention et de sensibilisation sur les maladies cancéreuses», souligne la même source.

«Il convient de signaler, que cette caravane sanitaire commune algéro-tunisienne, qui est organisée pour la troisième fois consécutive, après le succès enregistré lors des précédentes caravanes en 2017 et 2018, a pour objectif de promouvoir la coopération bilatérale entre les services de santé militaire des deux pays et de répondre aux doléances des populations des zones frontalières entre l'Algérie et la Tunisie, qui ont exprimé, à leur tour, leur satisfaction et leur appréciation de cette initiative qui a permis à de nombreux citoyens de la région et des zones limitrophes de bénéficier de soins de qualité, et ont émis leur souhait de perpétuer ce genre d'initiatives au profit des citoyens de ces zones», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - MAGHREB

Oran : La 7^{ème} université de santé publique du Maghreb débutera aujourd'hui

La 7^{ème} session de l'Université de santé publique du Maghreb (USPM), débutera dimanche, à Oran, en présence de plus de 100 participants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, a-t-on appris des organisateurs.

Cette rencontre permettra de débattre des questions de santé publique, à travers des thématiques portant sur les politiques et systèmes de santé et de protection sociale, sur les soins, la santé des femmes et des jeunes, et plus largement, la place de la santé dans la société et face aux défis du développement des pays du Maghreb, dans le contexte de la mondialisation, a-t-on précisé.

Selon les organisateurs, cette manifestation sera une opportunité de rapprochement, un lieu de rencontres et un moment privilégié d'échanges, de questionnements et de réflexion sur les enjeux scientifiques, économiques, sociaux et éthiques autour de ces thématiques prioritaires de santé publique. La manifestation s'orga-



nisera autour d'une thématique centrale et commune en l'occurrence «Améliorer l'accès aux soins essentiels pour tous, une nécessité et une urgence».

Plusieurs sous-thèmes déboucheront de ce thème principal dont «Santé et développement : levier économique et droit pour tous», «Santé et protection sociale», «Santé de la mère et de l'enfant» et «Santé, médicaments, coûts et risques».

Les travaux se poursuivront jusqu'à jeudi prochain.

Cette session est organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran, avec la participation et en partenariat avec la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (CRUO), de la faculté de médecine d'Oran, de l'Agence thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) et de la Fondation Hanns Seidel.

FORMATION PROFESSIONNELLE Plus de 200.000 nouveaux stagiaires rejoindront aujourd'hui les instituts

Plus de 200.000 nouveaux stagiaires rejoindront, dimanche prochain, les établissements de la formation professionnelle au niveau national, a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

A cet effet, plus de 382.000 nouveaux postes pédagogiques sont proposés à cette rentrée professionnelle, dont 380.000 postes dans la formation professionnelle et 2000 autres dans l'enseignement professionnel, a indiqué la même source, précisant que "plus de 68 % des offres de formation disponibles concernent des spécialités relevant des secteurs prioritaires de l'économie nationale.

Il s'agit d'offres de formation en industrie (19 %), en hôtellerie, tourisme et artisanat (16,40 %), en Bâtiment et Travaux Publics (BTP) (13,09 %), en agriculture et agroalimentaire (10 %) et en Technologies de l'information et de la communication (TIC) (10 %).

Concernant la formation au profit des catégories aux besoins spécifiques, le ministère a prévu 674 nouveaux postes répartis sur cinq (5) centres de formation professionnelle et d'apprentissage spécialisés pour handicapés moteurs, à travers les wilayas d'Alger, Boumerdes, Laghouat, Skikda et Relizane, selon la même source.

Le ministère vise, au titre de cette rentrée, "à prendre en charge la demande croissante sur la formation formulée par ceux ayant un niveau de troisième année secondaire", en assurant 37.960 postes de formation au profit de cette frange de jeunes, outre l'ouverture de 203 sections détachées au niveau des Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), en sus du renforcement des offres de formation dans certaines spécialités sollicitées par les jeunes.

La rentrée de septembre 2019 s'inscrit dans le cadre du programme du secteur visant essentiellement à "diversifier les modes et dispositifs de formation, et adapter les formations aux besoins des secteurs et exigences du marché de l'emploi, tout en se focalisant sur la promotion et le développement du mode de la formation par apprentissage, à travers la poursuite de la mise en application de la loi fixant les nouvelles règles en matière d'apprentissage.

En prévision de cette rentrée, les établissements de la formation, actuellement au nombre de 1.295 au niveau national, seront renforcés par 34 nouveaux établissements, d'une capacité d'accueil pédagogique de 15.100 postes pédagogiques, dont des centres et instituts nationaux de la formation et de l'enseignement professionnels.

Pour le bon déroulement de cette rentrée, de nouveaux amendements ont été introduits dans la nomenclature des branches et spécialités de la formation professionnelle, révisée au cours de l'année 2018 et comprenant 23 branches et 495 spécialités, en sus de l'élaboration d'un guide 2019 des branches et spécialités de l'enseignement professionnel.

Par ailleurs, cette rentrée connaîtra la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle organisation du cursus de l'enseignement professionnel, adoptée en 2007 et l'extension graduelle du réseau d'établissements réservé à ce cursus, avec l'ouverture de 7 nouveaux instituts d'enseignement professionnel, dont deux spécialisés dans l'Hôtellerie, le Tourisme et la Restauration dans les deux wilayas de Tipasa et de Jijel, de 4 autres spécialisés dans le domaine industriel dans les wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdes, Chlef et Ouargla, et d'un (1) autre spécialisé dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire dans la wilaya de Tebessa.

Pour rappel, une commission interministérielle mixte chargée d'examiner le dossier du lancement du Baccalauréat professionnel a été récemment installée, avec pour objectif de rendre le cursus professionnel plus attractif pour les élèves et leurs parents.

APS

INDUSTRIE PUBLIQUE: Légère hausse des prix à la production au 2^{ème} trimestre 2019 (ONS)

Les prix à la production industrielle du secteur public (hors hydrocarbures) de l'Algérie ont connu une légère hausse de 0,7% au 2^{ème} trimestre de 2019 par rapport au 1^{er} trimestre, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Durant le 1^{er} semestre de l'année en cours et par rapport à la même période 2018, les prix à la production industrielle du secteur public (hors hydrocarbures), ont connu une hausse de (+2,7%), une variation similaire à celle enregistré durant le 2^{ème} trimestre 2019 et par rapport à la même période de l'année écoulée, selon les données de l'Office.

Durant le 2^{ème} trimestre et par rapport au 1^{er} trimestre 2019, la majorité des prix ont été caractérisés par des légères hausses, ou légères baisses. Ainsi la plus importante hausse des prix sortie-usine acheteur, toutes taxes comprises hors transport, a été réalisée par les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMMEE) avec +1,7%, des textiles (+1,6%) et des mines et carrières (+1,3%). D'autres secteurs industriels ont connu de légères variations haussières des prix à la production. Il s'agit des industries des cuirs et chaussures (+0,6%), des matériaux de construction et de l'agro-alimentaires avec

(+0,3%) pour chaque secteurs et les industries chimiques (+0,1%).

Le secteur de l'Energie, quant à lui, a affiché une recul de -0,8% de prix à la production et celui des bois, liège et papier a également baissé de (-0,1%). Durant le 2^{ème} trimestre 2019 et par rapport à la même période de l'année dernière, les données statistiques de l'Office, indiquent, que la majorité des secteurs ont connu des hausses, à l'exception des industries des cuirs et chaussures et l'Energie qui ont reculé respectivement de -3,3% et -0,6%. La plus importante hausse des prix à la production (+11,4%) a été enregistré par les industries des mines et carrières, suivies par les industries des textiles (+10,3%), les industries des bois et liège (+7,5%), les ISMMEE (+5%), les industries chimiques et celles de l'agroalimentaires avec +0,4% pour chaque secteur et les industries des matériaux de construction (+0,3%). De janvier à juin derniers, les prix à la production ont connu une hausse



de 2,7% par rapport à la même période en 2018.

Cette variation haussière, similaire à celle enregistré durant le 2^{ème} trimestre 2019 et par rapport à la même période de l'année 2018, a concerné pratiquement tous les secteurs d'activités à l'exception des industries des cuirs et de l'énergie qui ont reculé respectivement de -2,4% et -0,4%.

La hausse des prix à la production la plus prononcée, durant cette période, a touché les industries des textiles (+10%), les mines et carrières (+9,6%), les industries des

bois, liège et papier (+8%), les ISMMEE (+3,6%), l'agro-alimentaires (+1,7%) et enfin les industries chimiques (+0,4%).

Les prix à la production des industries des matériaux de constructions et des industries divers, quant à eux, ont stagné durant les six premiers mois 2019 et par rapport à la même période en 2018. Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2018, avait augmenté de 2,1% par rapport à 2017.

Focus économique... Focus économique... Focus économique...

- L'adoption d'une nouvelle mouture du projet de loi de finances pour 2020 par le gouvernement, la présentation de l'avant-projet de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, ainsi que le lancement des études d'engineering relatives à la réalisation du futur complexe pétrochimique algéro-turc, sont les principaux thèmes de l'actualité économique de la semaine écoulée (22 au 28 septembre).

PROJET DE LOI DE FINANCES 2020 :

Le projet de loi de finances (PLF 2020) a été adopté dans sa nouvelle mouture par le gouvernement. Il prévoit des budgets de fonctionnement et équipement (dépenses) de l'ordre de 7.773 milliards de dinars, alors que les recettes prévues de l'Etat s'élèveront à 6.239,7 milliards de dinars.

Ainsi, le déficit budgétaire se situera à hauteur de 1.533,4 milliard de dinars, soit 7,2% du PIB. Les besoins en financement estimés à 2010,6 milliards de dinars seront couverts à travers le recours aux ressources internes ordinaires. Le PLF prévoit, par ailleurs, un taux de croissance à 1,8 % en 2020.

Plusieurs dispositions juridiques et fiscales sont proposées dans le cadre du PLF 2020 pour encourager l'investissement en Algérie, avec notamment la levée de la règle 49/51 %, appliquée sur les investissements étrangers, concernant les secteurs non-stratégiques, ainsi que des mesures incitatives au profit des start-up qui activent dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies.

ROUTES:

Un montant de 50 milliards de dinars est consacré à l'entretien du réseau routier national. Ce montant sera, dès début 2020, ventilé en plusieurs tranches sur l'ensemble des

wilayas du pays pour l'entretien du réseau routier particulièrement dans le Sud du pays avec en priorité les chemins de wilaya et communaux.

PETROCHIMIE/ PARTENARIAT:

Les contrats permettant le lancement des études engineering pour la réalisation d'un complexe algéro-turc de transformation du propane en polypropylène en Turquie, a été signé à Istanbul (Turquie). Situé à Cayhan (province d'Adana) avec une capacité de production de 450.000 tonnes par an de polypropylène, ce complexe permettra à la compagnie nationale des hydrocarbures d'assurer, à long terme, un débouché au propane algérien et de valoriser ses ressources gazières.

FORETS:

Pas moins de 43 millions d'arbustes seront plantés à travers le territoire national, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement qui débutera en octobre prochain. Selon des déclarations à l'APS du directeur général des forêts, Ali Mahmoudi, 25 millions de plants et d'arbustes seront consacrés à la première étape de l'opération, tandis que le reste, soit 17 millions, sera assuré progressivement pendant la campagne qui se prolongera jusqu'au mois de mars.

HYDROCARBURES/ PARTENARIAT:

Une délégation de responsables et d'experts de la compagnie pétrolière américaine Chevron ont effectué une visite de travail à Alger pour étudier avec leurs homologues de Sonatrach les domaines de partenariats possibles entre les deux groupes. A l'issue de cette visite, les deux parties se sont

convenu d'un agenda fixant les prochaines étapes, ainsi que la démarche à suivre.

CLIMAT:

Le Plan national climat (PNC) pour la période 2020-2030 a été présenté par l'Algérie au «Sommet Action climat 2019» de l'Organisation des Nations Unies (ONU), à New York. Ce plan prévoit 155 opérations et activités visant à s'adapter aux effets des changements climatiques et à les limiter pour la prochaine décennie, notamment à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'intégration de la dimension Climat au sein des différentes politiques publiques de développement. Le PNC a été examiné, lors d'un Conseil interministériel, présidé par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, qui a instruit les secteurs ministériels et les collectivités locales d'adapter leur plans d'action avec ce plan, premier de son genre en Algérie.

SALON/ AGROALIMENTAIRE:

L'Algérie a été l'invitée d'honneur du Salon international des produits agroalimentaire «World Food Moscow», qui s'est déroulé du 24 au 27 septembre courant dans la capitale russe. D'une superficie de 600 m2, le pavillon algérien a abrité près de 35 entreprises économiques de différentes filières, entre autres, l'huile d'olive, les boissons, les pâtes alimentaires, les dattes, les conserves, les fruits et légumes, ainsi que les produits du terroir.

Dès les premières heures de son ouverture, le pavillon algérien au World Food Moscow 2019 a attiré, un nombre important d'opérateurs économiques et de visiteurs de différentes nationalités venus voir de près les produits algériens exposés.

PÉTROLE: Le panier de l'Opep se maintient à plus de 62 dollars le baril

La prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi en fin de semaine à 62,31 dollars après avoir atteint 62,35 dollars mercredi dernier, selon les données de l'Organisation publiées sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djén (Congo), Orienté (Équateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Émirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Jeudi dernier, les cours de l'or noir ont fini en équilibre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a terminé à 62,74 dollars à Londres, en hausse de 0,6% (ou 35 cents) par rapport à la clôture de mer-



credi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance s'est établi à 56,41 dollars, soit 0,1% (ou 8 cents) de moins que la veille. Par contre, les prix du Nord ont terminé la séance de vendredi en baisse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a terminé à 61,91 dollars à

Londres, en baisse de 1,3% (ou 83 cents) par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance s'est établi à 55,91 dollars, 0,9% (ou 50 cents) de moins que la veille. Ce recul a été enregistré après des informations évoquant des discussions au sein de l'ad-

ministration Trump sur des mesures visant à limiter les investissements américains en Chine et faisant craindre une nouvelle escalade de la guerre commerciale.

« Des responsables américains sont en train de discuter des façons de limiter les flux des portefeuilles des investisseurs américains vers la Chine », a rapporté l'agence Bloomberg, qui cite des personnes proches des discussions.

Pour des analystes, cette mesure aurait pour effet de tendre encore un peu plus les relations entre Pékin et Washington, et donc de peser sur la demande mondiale en pétrole. Sur l'ensemble de la semaine, le Brent a perdu 3,8%, tout comme le WTI.

ENERGIE: Début des négociations sur le gaz naturel liquéfié entre l'Afrique du Sud et le Qatar

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud au Qatar, Faizel Moosa a déclaré que les services compétents des deux pays ont démarré des négociations approfondies visant à accroître l'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL) par son pays. L'Afrique du Sud envisage en effet, d'importer du GNL depuis le Qatar, dès l'année prochaine. « Le Qatar est important pour nous parce que nous voulons obtenir une partie de son GNL lorsque sa production augmentera l'année prochaine. Ainsi nous pourrions modifier notre bouquet énergétique de sorte que le GNL y joue un rôle clé », a affirmé M. Moosa. Il faut dire que la nation arc-en-ciel envisage déjà d'importer du GNL en provenance du Mozambique voisin, une fois que la production commencera à l'horizon 2024. On peut supposer que l'alternative du Qatar durera le temps que l'exploitation démarre effectivement au Mozambique. Cette décision de l'Afrique du Sud, explique le diplomate, s'inscrit dans le programme du gouvernement sud-africain visant à diminuer sa consommation de charbon au profit d'énergies plus propres, dont le gaz naturel. Ces dernières années les politiques énergétiques locales se sont largement tournées vers le photovoltaïque et l'énergie éolienne.

REVUE HEBDO:

Tendance baissière des cours mondiaux des matières premières la semaine écoulée

Les cours mondiaux des matières premières ont connu une tendance baissière la semaine dernière. En voici les tendances:

PÉTROLE:

Les prix du pétrole ont reculé vendredi après des informations évoquant des discussions au sein de l'administration Trump sur des mesures visant à limiter les investissements américains en Chine et faisant craindre une nouvelle escalade de la guerre commerciale.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a terminé la semaine vendredi à 61,91 dollars à Londres, en baisse de 1,3% (ou 83 cents) par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance s'est établi à 55,91 dollars, 0,9% (ou 50 cents) de moins que la veille. Sur l'ensemble de la semaine, le Brent a perdu 3,8%, tout comme le WTI. Selon l'agence Bloomberg, qui cite des personnes proches des discussions, des responsables américains « sont en train de discuter des façons de limiter les flux des portefeuilles des investisseurs américains vers la Chine ».

Une telle mesure aurait pour effet de tendre encore un peu plus les relations entre Pékin et Washington, engagés depuis 18 mois dans un bras de fer commercial, et donc de peser sur la demande mondiale en pétrole. Les cours du pétrole avaient déjà fortement baissé plus tôt dans la séance, retombant à leurs niveaux d'avant l'attaque contre des installations pétrolières saoudiennes le 14 septembre, après des informations laissant envisager un apaisement des tensions au Moyen-Orient. Selon le Wall Street Journal, l'Arabie saoudite aurait accepté l'instauration d'un cessez-le-feu partiel dans quatre régions du Yémen, dont la capitale Sanaa. En cas de succès, l'Arabie Saoudite envisagerait d'étendre ce cessez-le-feu à d'autres zones. « Le cessez-le-feu saoudien au Yémen est une nouvelle importante, car elle démon-

tré que nous avons maintenant un environnement plus stable au niveau de l'offre », a expliqué Naem Aslam, analyste.

CEREALES:

Les cours du blé ont terminé la semaine en légère hausse vendredi à Chicago pour la deuxième séance de suite, soutenus par les risques météorologiques dans plusieurs régions du monde. Ceux du maïs et du soja ont reculé dans l'attente d'un rapport sur les stocks.

De façon générale, « le marché est resté très calme et les volumes très faibles », a souligné Monica Moehring de la maison de courtage Allendale. Les prix du blé « sont apparemment montés en raison de la sécheresse persistante dans certaines zones d'Argentine et d'Australie et du temps humide dans l'Etat du Dakota (aux Etats-Unis) qui retarde les moissons et expose la récolte à d'éventuels problèmes de qualité », a indiqué la spécialiste.

Les investisseurs sont par ailleurs, selon Mme Moehring, « en mode attentiste avant la publication lundi du rapport trimestriel du ministère américain de l'Agriculture (USDA) sur le niveau des réserves de produits agricoles dans le pays ».

L'annonce d'une commande de 126.000 tonnes de soja en provenance de Chine, dans le système recensant au jour le jour les ventes les plus importantes, n'a pas suffi à faire monter les cours de l'oléagineux. « Cette vente fait partie de celles mentionnées il y a quelques jours », a avancé Mme Moehring. A l'approche de nouvelles discussions à haut niveau entre représentants américains et chinois, Pékin a en effet affirmé mi-septembre réfléchir à l'achat de produits agricoles américains. Des rumeurs avaient par la suite évoqué des commandes portant sur plusieurs cargaisons.

Pour Allendale, les cours du maïs pâtissent aussi peut-être de l'affaire qui secoue la Maison Blanche après les accusations d'un lanceur d'alerte reprochant à Donald Trump d'avoir « sollicité l'ingérence » de l'Ukraine dans sa campagne de réélection et à son entourage d'avoir essayé de garder cette démarche secrète.

Les démocrates ont lancé une procédure de destitution à l'encontre du président américain, un processus qui pourrait peut-être retarder l'annonce, fortement attendue par les producteurs de maïs, de nouvelles mesures en faveur du carburant incorporant du bioéthanol.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le plus échangé, a terminé vendredi à 3,7150 dollars contre 3,7250 dollars jeudi (-0,27%). Le boisseau de blé pour livraison en décembre, le plus actif, a fini à 4,8725 dollars contre 4,8475 dollars à la clôture précédente (+0,62%). Le boisseau de soja pour livraison en novembre, le plus échangé, s'est établi à 8,8300 dollars contre 8,8850 dollars la veille (-0,62%).

SUCRE:

Le sucre a grimpé cette semaine, porté par la possibilité d'une hausse future de la demande en bioéthanol aux Etats-Unis et par une baisse de la production au Brésil.

Les prix du sucre sont « soutenus par l'idée que les Etats-unis tentent d'augmenter la consommation de bioéthanol, ainsi que par des interrogations sur la production », a résumé Jack Scoville, analyste.

En effet, et comme l'explique Carsten Fritsch, analyste, « les prix du sucre brut ont été soulevés par une baisse de l'offre au Brésil (...) après que l'Association brésilienne de l'industrie de la canne à sucre (Unica) ait rapporté cette semaine une baisse de 5% de la



production sur une année dans la région Centre-Sud». Le Brésil étant avec l'Inde l'un des deux plus gros producteurs de sucre, toute baisse de production dans ses vastes plantations de canne à sucre risque d'en affecter le cours. Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en décembre valait 340,90 dollars, contre 324,60 dollars le vendredi précédent. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars 2020 valait 12,64 cents, contre 12,06 cents sept jours auparavant.

METAUX:

Le cuivre, comme la plupart des métaux industriels, baissait cette semaine, lesté par l'annonce de sanctions américaines contre des entreprises chinoises.

« L'humeur positive des investisseurs, qui a causé les pertes de l'or cette semaine, ne s'est pas étendue au monde des métaux industriels », a relevé Daniel Briesemann, analyste. « Cela s'explique par l'annonce des sanctions imposées par l'administration américaine sur des entreprises chinoises qui sont accusées d'avoir mené des affaires avec l'Iran dans le secteur pétrolier », a-t-il continué, avant de conclure qu'il « serait donc très improbable que les négociations commerciales prévues la semaine prochaine entre la Chine et les Etats-Unis puissent obtenir les résultats positifs escomptés ».

Les Etats-Unis ont en effet imposé mercredi des sanctions contre des sociétés chinoises et leurs dirigeants accusés de « transporter sciemment du pétrole depuis l'Iran en violation » de l'embargo américain,

selon le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo.

Le conflit commercial qui oppose la Chine aux Etats-Unis depuis plusieurs mois fait craindre un ralentissement de la croissance mondiale, ce qui ralentirait le secteur de l'industrie et donc ferait baisser la demande en métaux industriels, dont le cuivre.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5.752,50 dollars vendredi, contre 5.793,00 dollars le vendredi précédent.

L'or a connu une semaine en dents de scie, démarrée en hausse avant de faire brusquement marche arrière. Le prix de l'or, qui fait figure de valeur refuge en cas de soubresaut sur les marchés, « fluctue actuellement en fonction de plusieurs éléments », a expliqué Carlo Alberto de Casa, analyste. « Le prix de l'or est tombé d'un plus haut en trois semaines mercredi après l'annonce d'un nouvel accord entre les Etats-Unis et le Japon et après que le président américain Donald Trump ait déclaré qu'un accord avec la Chine pourrait être conclu plus tôt que prévu », selon lui.

Les Etats-Unis et le Japon ont en effet signé mercredi à New York la première étape d'un accord commercial centré sur l'agriculture, un signal favorable accompagné d'un répit sur le dossier épineux de l'automobile. De plus, lors de son passage aux Nations unies à New York, M. Trump a déclaré espérer « un accord bénéfique pour les deux pays ». Sur le London Bullion Market, l'once d'or valait 1.495,09 dollars vendredi, contre 1.504,06 dollars le vendredi précédent.

BLIDA: Plus de 8000 logements AADL et publics locatifs réceptionnés à Safsaf en juin 2020



Quelque 8.190 logements de type AADL et publics locatifs (LPL) seront réceptionnés en juin 2020 au niveau du pôle urbain Safsaf à Meftah (Est de Blida), a annoncé jeudi le wali Youcef Chorfa.

«3.750 logements AADL et 4.440 LPL seront attribués à leurs bénéficiaires en juin 2020», a indiqué le wali dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail au niveau de ce site, dont les «chantiers des logements sont au dernier stade» de réalisation, a-t-il observé.

L'opération de distribution des décisions d'affectation, a-t-il dit, «coïncidera avec le parachèvement de la réalisation d'un nombre de commodités et d'équipements publics, destinés à la couverture des besoins des habitants de ce pôle, dont deux lycées, quatre CEM, cinq écoles primaires, une polyclinique, une salle de soin, un siège de sécurité et un réservoir d'eau de 5000 M³».

«Le chantier du pôle urbain de Safsaf a accusé un certain retard du aux aspérités difficiles du site, situé sur les monts de Meftah», outre le problème de financement des réseaux divers (eau, électricité, gaz, Internet), «qui n'a pu être réglé que dernièrement suite à l'affectation d'une enveloppe de 290 milliards de centimes (2,9 milliards DA pour leur réalisation)», a précisé Youcef Chorfa.

Par ailleurs, une voie d'évitement est actuellement en cours de réalisation en vue du raccordement du nouveau pôle urbain à la RN 29, dans les deux sens (Blida-Alger) sur une distance de 17 km.

Selon sa carte technique, un délai de réalisation de 12 mois a été fixé pour ce projet doté d'une enveloppe de près de 100 milliards de centimes (1 milliard DA).

Sur place, le wali a recommandé à l'entreprise de réalisation en charge du projet de réalisation de la route, en l'occurrence COSIDER, de procéder au boisement de ses abords et ce, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement «un arbre pour chaque citoyen», visant la plantation de 40 millions d'arbres à travers le territoire national, à partir du début du mois d'octobre prochain jusqu'au mois de mars 2020, et dont la contribution de la wilaya de Blida à ce programme a été fixée à près de 500.000 arbres.

Le pôle urbain de Safsaf est le 2ème (en terme d'importance) de la wilaya après celui de la nouvelle ville de Bouinane, outre ceux de Sidi Sarhane et Hai Deriouche.

Il est actuellement le théâtre de la réalisation de près de 16.000 unités de logements (toutes formules confondues), dont 10.500 de types AADL, «dont la réception se fera progressivement jusqu'à la fin 2021», a indiqué le wali de Blida.

ADRAR: Nécessité d'une coordination des actions des instances concernées par les projets routiers

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a mis l'accent, vendredi dans le wilaya d'Adrar, sur la nécessité d'une coordination sur le terrain des actions des différentes instances concernées par les projets routiers, dans un souci d'efficacité et de qualité de réalisation.

S'exprimant lors de son inspection du projet de réhabilitation d'un tronçon routier reliant sur 70 km la wilaya déléguée de Timimoune à la commune de Tinerkouk (extrême Nord de la wilaya), le ministre a mis l'accent sur l'intérêt à accorder à la réalisation des accotements de route, pour préserver la vie et les biens des usagers de la route, ainsi qu'à œuvrer à la formation des techniciens du secteur et leur sensibilisation sur l'importance multiforme des infrastructures de base.

Sur site, un exposé a été présenté sur les différentes phases de réalisation de la RN-101 reliant la commune de Tinerkouk à la wilaya d'El-Bayadh sur 150 km, ainsi que sur les contraintes naturelles auxquelles est exposée la circulation routière sur cet axe, notamment l'ensablement de la chaussée.

A ce propos, M.Kouraba a appelé à renforcer les efforts d'entretien, assurant d'un appui de son département aux services locaux du secteur à travers l'octroi d'un quota conséquent de postes d'emploi dans ce cadre.

Le ministre avait auparavant inspecté le projet de la nouvelle gare routière de la commune d'Ougrout, dont les travaux ont été finalisés, donnant des instructions pour en confier la gestion à l'entreprise SOGRAL afin d'entamer prochainement son exploitation, et a annoncé aussi un renforcement de la flotte dans cette commune de trois bus de transport urbain. Le ministre des Travaux publics et des



Transport a également inspecté, en ce deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, le projet de réalisation d'un pont au niveau d'une zone d'écoulement de l'Oued Messaoud sur l'axe routier de Chenachène reliant les wilayas d'Adrar et de Tindouf sur 520 km.

Il s'est aussi enquis du projet de route reliant sur 25 km les communes de Bouda et Tsabit, appelé à atténuer les contraintes de distances pour les habitants de Bouda (Ouest d'Adrar) qui devaient parcourir

quelques 100 km pour rallier le Nord de la wilaya via Adrar.

Au terme de sa visite, le ministre a salué les efforts déployés par les différents acteurs du secteur pour réduire les distances et désenclaver les différentes régions de la wilaya, révélant, par ailleurs, que le secteur œuvre au renforcement de la couverture en matière de transport urbain dans les agglomérations connaissant une extension de leurs concentrations d'habitations.

OUARGLA: Aménagement prochain de deux ZET à Nezla et Témacine

Un projet d'aménagement de deux zones d'expansion touristique (ZET) à Ain-Sahra (commune de Nezla) et à Témacine dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km nord d'Ouargla) a été retenu pour promouvoir l'investissement touristique, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat (DTA).

L'opération s'inscrit dans le cadre du développement de l'attractivité touristique dans ces régions qui recèlent d'importants atouts touristiques dont des lacs, des ksour, dunes de sable et des palmeraies, a indiqué le DTA, Abdallah Belaïd, en marge de la célébration de la Journée mondiale du tourisme.

S'étendant sur 29 et 14 hectares respectivement, les deux

ZET devront accueillir des projets d'investissement tels des structures hôtelières, des salles de fêtes, des parcs de loisirs et autres installations, a-t-il détaillé. Pas moins de 46 projets touristiques ont obtenu l'aval du ministère de tutelle pour la réalisation de motels, de structures hôtelières et de complexes touristiques appelés à booster le secteur du tourisme et à accroître la capacité d'accueil, a-t-il ajouté.

Le même responsable a relevé, à ce titre, la réalisation, en cours, de 25 projets à travers la wilaya d'Ouargla, dont trois structures hôtelières à réceptionner avant la fin 2019 appelées à contribuer au renforcement de la capacité d'accueil du parc hôtelier constitué actuellement de 31 struc-

tures totalisant 1.775 lits. «Les efforts déployés ces dernières années visent à dynamiser le tourisme saharien, à travers la recherche de mécanismes et voies de promotion de cet important segment économique et de faire de l'Algérie une destination touristique par excellence», a soutenu M. Belaïd. Pas moins de 600 touristes, de différentes nationales étrangères, ont afflué durant la saison touristique dans la région d'Ouargla, selon M. Belaïd qui souligne que le tourisme thermal, filière importante du tourisme saharien, occupe une place de choix dans le programme de développement touristique de la région avec ses 39 sources thermales, dont 15 sites exploitables. Six (6) autres ZET à travers le terri-

toire de la wilaya d'Ouargla ont également été suggérées dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositions prévues par la loi relative aux ZET et sites touristiques.

Elles concernent notamment les sites de Oued-N'sa (100 ha) dans la commune de N'goussa, le lac de Hassi-Benabdallah (50 ha), Fort-Devicque (12,5 ha) dans la commune de Tebest et le lac El-Mir (10 ha) à El-Hedjira.

La célébration de la Journée mondiale du tourisme a donné lieu à l'organisation, à l'hôtel «El-Mehri» à Ouargla, de diverses expositions avec la participation des agences touristiques, des offices de tourisme et des associations, en plus d'expositions sur l'artisanat de la région.

SAIDA: L'hôtel «El Foursane» rouvre ses portes aux clients

L'hôtel «El Foursane» de la ville de Saïda a repris le service jeudi après avoir fait l'objet d'une opération de réaménagement.

La cérémonie de réouverture de l'infrastructure hôtelière, à l'occasion de Journée mondiale du tourisme célébrée le 27 septembre, a été présidée par le wali de Saïda Lough Seïf El Islam qui a estimé que cet établissement relooké relevant du secteur public constitue un acquis touristique pour la wilaya offrant de meilleures prestations de services.

Géré par l'entreprise de gestion touristique de Tlemcen (EGTT), l'hôtel El Foursane dispose de 68 chambres de 136

lits, d'un restaurant de 200 places, d'une cafétéria, d'une salle de conférences, d'une piscine, d'un espace vert et d'un parking.

La première journée du programme, élaboré par la direction du tourisme et de l'artisanat dans le cadre de célébration de la Journée mondiale du tourisme, a été marquée par une exposition mettant en exergue l'artisanat local dont la couture traditionnelle et la production de miel.

A l'occasion, l'hôtel El Foursane a accueilli des moudjahidine séjournant au centre de repos de la commune de Ouled Khaled et une soixantaine

d'élèves du CEM «Kahouadji Nadhra» de la ville de Saïda.

En outre, une virée touristique d'exploration a été consacrée à la localité d'Aïn Skhouana visant à inculquer la culture touristique en milieu éducatif.

La célébration de la Journée mondiale du tourisme se poursuivra vendredi par une visite à la localité d'Aïn Skhouana où se tient une exposition de produits d'artisanat de la région et un exposé sera présenté sur la zone d'expansion touristique (ZET) et la promotion du tourisme historique de la région.

ORAN: Les garde-côtes interceptent 80 candidats à l'émigration clandestine au large des côtes oranaises

Les unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran ont mis en échec vendredi, au large des côtes oranaises, plusieurs tentatives d'émigration clandestine de 80 personnes, lors de cinq opérations distinctes, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

Les garde-côtes d'Oran, en patrouille en mer, ont intercepté, vendredi dans la matinée, lors de cinq opérations distinctes, au nord de Cap Falcon, au large d'Oran, et à Cap Aiguille (Kristol), 80 candidats à l'émigration clandestine dont 5 mineurs et une femme qui ont tenté de rejoindre les côtes espagnoles, a-t-on indiqué de même source.

Trois groupes de «harragas» ont été interceptés par les garde-côtes au nord de Cap Falcon et deux autres respectivement au nord du port d'Oran et de Cap Aiguille, a ajouté de même source.

Les mis en cause ont été remis aux services de la Gendarmerie nationale, après les formalités d'usage.



TIZI-OUZOU: Saisie de 900 g de cannabis et arrestation de 3 individus

Une quantité de 900 grammes de cannabis a été saisie et 3 individus ont été arrêtés à Tizirt, 40 Km au Nord de Tizi-Ouzou, a indiqué vendredi la sûreté de wilaya.

Interpellés lors d'une patrouille effectuée par une brigade mobile de la police judiciaire durant la nuit de mardi dernier, ciblant des endroits susceptibles d'être des nids de délinquance, deux individus suspects circulant à moto, ont été trouvés en possession de 12 g de Cannabis. Les investi-



gations qui ont suivi, ont permis la saisie d'une autre quantité de cannabis, soit près de 900 g au

total, destiné à la commercialisation, des comprimés psychotropes et des armes blanches, une somme d'argent revenu de la vente et l'arrestation d'un troisième individu impliqué.

Présentés jeudi au parquet de Tizirt, ils ont été mis en détention préventive pour «détention de stupéfiants et psychotropes à des fins de consommation personnelle et de commercialisation ainsi que le port d'armes blanches prohibés».

IMMIGRATION CLANDESTINE: 5 personnes secourues à Tipasa et mort d'une 6^e selon la protection civile

Cinq candidats à l'immigration clandestine ont été secourus, dans la nuit de vendredi à samedi, par les unités des gardes côtes relevant des Forces navales algériennes, suite au naufrage de leur barque, au large de la plage de Damous, à l'extrême ouest de Tipasa, au moment où une 6^e personne est morte, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya.

Les éléments de la protection civile ont procédé à l'évacuation des cinq naufragés, originaires des wilayas de Tipasa, Alger, Khenchla et Jijel et âgés entre 24 et 47 ans, à partir du port de pêche

de Cherchell, dans un état jugé «plus ou moins stable», est-il ajouté de même source. La dépouille du 6^e me naufragé (30 ans), issu de la wilaya de khenchla, a été transporté à la morgue de l'hôpital «El Maham» de Cherchell, où trois parmi les personnes secourues sont «actuellement sous assistance médicale», est-il précisé.

Par ailleurs, deux autres parmi les naufragés secourus par les gardes côtes ont été conduits au siège de la brigade de la gendarmerie nationale de Cherchell, dans le cadre de l'ouverture d'une instruction judiciaire pour déter-

miner les circonstances de la mort de leur compagnon, jugées «obscur», et de cette tentative d'immigration clandestine.

A noter, la réalisation par les unités des gardes côtes de Cherchell, d'une autre opération similaire, durant la semaine écoulée, ayant consisté dans le sauvetage de six candidats à l'immigration clandestine et le repêchage de la dépouille d'un 7^e me, suite à une panne du moteur de leur barque, à quelque 22 miles marin, au Nord de Damous(Tipasa), au moment où un 8^e me naufragé a été signalé disparu, selon la même source.

TISSEMSILT: 4 hectares de la forêt Oued Lakhal détruits par les flammes

Quatre hectares d'arbres ont été détruits, vendredi soir, à la forêt Oued Lakhal, de la commune de Boukaid (Tissemsilt), a-t-on appris samedi auprès des services de la protection civile.

Les flammes avaient détruit divers types d'arbres dont le pin d'Alep et le chêne vert. Les agents de la protection civile, soutenus par les éléments de la conservation des forêts, ont réussi à maîtriser le feu

après cinq heures de lutte sur plusieurs fronts. L'intervention des agents a permis de sauver une vaste surface de cette forêt, distante de 3 km de la commune de Boukaid, et d'empêcher la propagation des flammes vers la forêt limitrophe d'Aïn Antar.

L'opération a vu la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, a-t-on indiqué.

NOUVELLES BRÈVES DES WILAYAS

TISSEMSILT - Trois personnes ont été grièvement blessées dans un accident de circulation, survenu vendredi sur la RN 14 dans son tronçon reliant Theniet El Had et Youssoufia, a-t-on appris de la protection civile de la wilaya de Tissemsilt.

L'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule léger ayant causé de graves blessures à ses trois passagers qui ont été évacués au service des UMC de l'établissement hospitalier de Theniet El Had, a-t-on précisé.

AIN TEMOUCHENT - Les éléments de la gendarmerie nationale de Bouzedjar (Aïn Temouchent) ont procédé à l'arrestation vendredi de l'auteur présumé d'une agression ayant entraîné la mort d'un jeune de vingt ans à Messaïd.

Selon ce corps constitué, le crime s'est produit dans la nuit du jeudi à vendredi, au cours d'une beuverie qui fut suivie d'une dispute entre le prévenu, âgé de 16 ans, et la victime.

Cette dernière a été découverte morte devant un des immeubles de la commune de Messaïd.

Sitôt l'alerte donnée, les gendarmes ont réussi en un temps record à élucider cette affaire, à appréhender l'auteur du crime ainsi que sa mère pour non dénonciation des faits, a-t-on ajouté de même source.

AIN DEFLA - Les services de sécurité de Khémis Miliana (Aïn Defla) ont arrêté deux individus s'adonnant au trafic de psychotropes, saisissant 51 comprimés de ces substances en sus de 80 000 dinars représentant les revenus de leur activité illicite, a-t-on appris vendredi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ayant eu vent d'informations faisant état d'un repris de justice s'adonnant au trafic de drogue et des psychotropes en milieu juvénile dans un local servant à la réparation des cyclomoteurs sis à la cité Bouamrani de Khémis Miliana, les éléments de la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) de la même ville ont agi en fonction d'un plan mis en place de manière minutieuse, procédant à l'arrestation de la personne en question qui, à la vue des policiers, a tenté de prendre la fuite, en vain, a-t-on précisé.

La fouille minutieuse de local dont le propriétaire est également un repris de justice a permis aux policiers de trouver une petite quantité de kif traité, 51 psychotropes ainsi que 80 000 dinars représentant les revenus de leur activité illicite, a-t-on souligné.

Présentés jeudi aux instances judiciaires de Khémis Miliana, les mis en cause se sont vu condamnés chacun de 7 ans d'emprisonnement ferme en sus du paiement d'une amende de 500 000 dinars, a-t-on conclu de même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 13 morts et 33 blessés en 48 heures



Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 14 accidents de la circulation, enregistrés au niveau national durant les dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Jijel avec deux (02) morts, suite au dérapage d'un véhicule ayant percuté un poteau électrique, note la même source.

Durant la même période (du 26 au 28 septembre) 2019, les unités de la Protection civile ont enregistré 5.137 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ajoute la même source, relevant que les éléments de la Protection sont également intervenus pour l'extinction de quatre (04) incendies urbains et divers dans plusieurs wilayas du pays.

PORTUGAL: Grève des gardiens de prisons



Les gardiens de prisons au Portugal entament vendredi une grève, la deuxième du genre observée au mois de septembre pour réclamer notamment l'application de la loi sur le travail pendant les vacances, rapportent des médias.

La grève, qui a été déclenchée par le syndicat national du corps des gardiens de prisons, va se poursuivre jusqu'à lundi matin, a-t-on ajouté de mêmes sources.

Cette action de protestation vise à contester l'évaluation des performances, à réclamer la récupération du temps de travail gelé, à appliquer la loi sur le travail pendant les vacances, à pourvoir tous les postes vacants dans la catégorie des professionnels et à mettre en place un horaire de travail décent, entre autres.

Cette deuxième grève intervient une semaine après une précédente ayant connu un taux de participation de 75%, selon un communiqué du syndicat, repris par les médias.

La Direction générale de la réinsertion et des services pénitentiaires (DGRSP) considère, de son côté, que les grévistes n'avaient pas de revendications «légales» et qu'ils pourraient faire l'objet d'absences injustifiées.

Portugal : l'équivalent de 45.000 doses individuelles de cocaïne saisi à l'aéroport de Lisbonne

L'équivalent de 45.000 doses individuelles de cocaïne a été saisi à Lisbonne, au Portugal, rapportent vendredi des médias, citant la police judiciaire (PJ).

Une étrangère «originaire d'un pays d'Amérique du Sud» a été arrêtée à son arrivée à l'aéroport de Lisbonne en possession d'une quantité de cocaïne équivalant à 45.000 doses individuelles, précise la PJ dans un communiqué, relayé par des médias.

La drogue «a été trouvée dans la valise de la passagère», âgée de 23 ans, qui a été soumise à un premier interrogatoire judiciaire aux fins de mesures coercitives, selon la même source.

CORÉE DU SUD: 12 blessés dans un incendie à bord d'un pétrolier

Une énorme explosion à bord d'un pétrolier dans un port sud-coréen a provoqué un gigantesque incendie qui s'est propagé samedi à un deuxième bateau, faisant 12 blessés selon les autorités.

Les pompiers luttent pour contenir les flammes qui ont généré une énorme colonne de fumée noire au-dessus du port d'Ulsan, dans le sud-est du pays.

Les 25 personnes qui se trouvaient à bord du pétrolier battant pavillon des îles Caïmans, et les 21 marins du second bateau ont tous pu être secourus par les garde-côtes qui ont ouvert une enquête sur l'origine de cet incident.

Les pompiers ont annoncé que 12 personnes avaient été blessées, dont une qui est dans un état critique. Neuf des blessés sont Sud-Coréens.

On ignore la nationalité des trois autres.

INDONÉSIE: L'Indonésie marque le premier anniversaire du séisme et du tsunami de Palu

L'Indonésie marque samedi le premier anniversaire du séisme et du tsunami qui avaient entraîné la mort de plus de 4 000 personnes dans la région de Palu, sur l'archipel des Célèbes.

Des prières collectives sont notamment prévues dans la journée à la mémoire des victimes du tremblement de terre d'une magnitude de 7,5 qui avait été suivi d'un raz-de-marée dévastateur.

Environ 4.300 personnes ont été comptabilisées comme décédées ou portées disparues.

Et près de 60.000 autres vivent toujours dans des abris de fortune, leur domicile n'ayant pas été reconstruit, selon la Croix-Rouge.

Au moment du séisme, des quartiers entiers se sont littéralement enfoncés dans la terre en raison des secousses telluriques, un processus connu sous le nom de liquéfaction.

La catastrophe a également détruit des bateaux de pêche, des magasins et des systèmes d'irrigation, privant nombre d'habitants de leurs moyens de subsistance.

«Je vis dans cette tente depuis le séisme», confie Ela, mère de quatre enfants. «C'est vraiment difficile.

Mes enfants tombent malades.

Il fait souvent très chaud.

Et parfois, après la pluie, nous devons dormir sur un sol mouillé», poursuit-elle.

«Le père des enfants travaille mais nous ne pouvons pas nous permettre



d'acheter un matelas.» Nani, qui a elle aussi quatre enfants, a aussi perdu sa maison dans la catastrophe: «J'ignore si on va me donner un domicile permanent.» Dans toute la zone, des centaines d'écoles n'ont toujours pas été rénovées.

Beaucoup «sont tellement endommagés qu'il est trop dangereux d'y entrer, ce qui fait que les enfants doivent aller à tour de rôle dans des salles

de classe temporaires qui ne sont pas suffisamment grandes pour accueillir tout le monde en même temps», a indiqué l'organisation Save the Children.

L'Indonésie, archipel de 17.000 îles et îlots qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne, eurasiennne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, zone de forte activité sismique.

PAYS-BAS: Des dizaines de milliers de personnes dans la rue contre le réchauffement climatique

Des dizaines de milliers de Néerlandais venus des quatre coins du pays se sont rassemblés vendredi à La Haye afin de participer à la «grève pour le climat» organisée à travers la planète, appelant à davantage de mesures contre le réchauffement climatique, ont rapporté des médias.

Plus de 35.000 personnes, selon les organisateurs (la police n'a pas communiqué de chiffres), se sont réunies dans le centre-ville de La Haye, avant de se rendre en cortège devant le Parlement et sous les fenêtres du bureau du Premier ministre, Mark Rutte.

Dans le cortège, où figuraient de nombreux jeunes, florissaient des pancartes, banderoles et draps colorés,



exhortant le gouvernement néerlandais et d'autres dirigeants mondiaux à prendre davantage de mesures contre le réchauffement climatique.

Les Pays-Bas sont parti-

culièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique, une partie du pays se trouvant en dessous du niveau de la mer.

Le Premier ministre libéral a indiqué avoir «bien

reçu le message».

«Le gouvernement a un plan avec des mesures très ambitieuses pour lutter contre le réchauffement climatique», a déclaré Mark Rutte lors d'une conférence de presse hebdomadaire.

«Nous n'en avons pas fait assez par le passé mais aujourd'hui nous sommes déterminés à euvrer pour le climat», a-t-il poursuivi, notant toutefois qu'il était aussi important pour les jeunes manifestants de «finir leur scolarité».

Dans une procédure historique intentée par une ONG, la justice néerlandaise a ordonné en appel en octobre à l'Etat de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 25% d'ici à 2020.

RUSSIE: Fumer sur les balcons bientôt interdit

La Russie s'appête à interdire l'émission de toute source de chaleur sur les balcons des immeubles, y compris celle de la cigarette, par mesure d'éviter le risque d'incendies dont 60% sont déclenchés par des «négligences» liées au tabac, a annoncé le ministère des Situations d'urgence.

Le ministère russe a indiqué que les «feux ouverts» seraient bannis à partir du 1er octobre des balcons d'immeubles d'habitation et d'hôtels, en vertu d'un décret signé la semaine dernière par le Premier ministre Dmitri Medvedev.

Face à l'imprécision de la formule, beaucoup s'interrogeaient sur la portée de ces nouvelles mesures et l'industrie du tabac se voulait rassurante, mais le ministère a confirmé vendredi que l'interdiction s'appliquerait bien

aux fumeurs. «Cette mesure doit permettre de renforcer la culture de sécurité», a affirmé le ministère, qui soutient que 60% des incendies sur les balcons sont déclenchés par des «négligences» liées au tabac.

Si un feu se déclenche après la violation de ces règles, les amendes pourront aller de 3.000 à 5.000 roubles (de 40 à 70 euros), voire jusqu'à des poursuites pénales en fonction du sinistre, précise la même source.

Beaucoup de balcons russes, spécialement dans les immeubles de l'époque soviétique, sont fermés et servent aussi à entreposer toutes sortes d'objets.

Les feux accidentels sont fréquents en Russie.

Au printemps 2018, un incendie dans un centre commercial de Kemerovo (Sibérie) avait plus de



soixante morts, dont de nombreux enfants, et suscité un choc dans le pays.

SOUDAN: 8 décès liés au choléra

Huit personnes ayant contracté le choléra au Soudan sont décédées, dont six dans l'Etat du Nil Bleu dans le sud du pays, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), citant des chiffres du gouvernement.

Un total, 184 cas de choléra ont été recensés dans le pays le mois écoulé, dont 128 dans le Nil Bleu et 56 dans l'Etat voisin du Sennar, a indiqué l'OMS dans un communiqué diffusé mercredi.

«Huit morts liés au choléra ont été enregistrés par le ministère fédéral de la Santé, dont six dans l'Etat du Nil Bleu et deux dans celui du Sennar», selon l'organisation.

«Nous travaillons sans relâche avec le ministère de la Santé, les autorités et d'autres partenaires (...) pour empêcher d'avantage de décès», a déclaré la représentante de l'OMS au Soudan, Naema al-Gasseer, dans le communiqué.

Selon l'organisation, 36 tonnes de médicaments et matériel pour soigner le choléra sont arrivées à Khartoum, d'où ils seront transportées vers les zones touchées.

Cette cargaison comprend également des médicaments à l'attention de 2.500 personnes souffrant de déshydratation sévère, et qui seront acheminés dans des centres de lutte contre le



choléra dans les Etats du Nil Bleu, du Sennar et dans d'autres régions voisines. L'OMS avait averti le 11 septembre que les cas de choléra et de diarrhées aiguës pouvaient se répandre en raison notamment de la mauvaise qualité de l'eau, aggravée par de récentes inondations. Le choléra est

une infection intestinale hautement contagieuse due à l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés.

Il se manifeste par de violentes diarrhées et une forte déshydratation. Des dizaines de personnes avaient succombé des suites de diarrhées aiguës en 2016 au Soudan.

AFGHANISTAN: Les talibans «autorisent» de nouveau l'OMS à travailler dans le pays

Les talibans ont «autorisé» de nouveau l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à travailler en Afghanistan, après lui avoir «interdit» d'y exercer en avril dernier, ont rapporté jeudi, des médias.

«Nous accueillons cette annonce comme un pas dans la bonne direction», s'est félicité le représentant de l'OMS dans le pays, Dr Richard Peeperkorn, cité par des médias.

L'organisation y avait suspendu ses activités en avril dernier, au même titre que le Comité International de la Croix Rouge (CICR), après que les talibans lui avaient retiré ses garanties de sécurité. Le mouvement insurgé a annoncé mercredi



qu'il «octroyait la permission» à l'OMS de travailler dans les zones qu'il contrôle, mais à condition entre autres que l'organisation lui soumette 'tout recrutement de personnel.

Les talibans exigent aussi que la campagne de vaccination contre la polio ne puisse être effectuée que dans les cliniques, et non pas aux domiciles des habitants ou dans les mosquées.

Dans son communiqué relayé par des médias, l'OMS souligne que ce sont justement les campagnes de vaccination à domicile qui permettent d'atteindre le plus grand nombre d'enfants. «Nous craignons qu'après cette longue pause dans les vaccinations, plus d'enfants seront vulnérables au virus de la polio, et qu'un plus grand nombre d'enfants afghans finiront paralysés», a poursuivi Mr. Peeperkorn. Mi-septembre, les talibans ont «autorisé» le CICR à travailler de nouveau en Afghanistan.

Le Comité avait suspendu ses opérations en avril, notamment les visites aux prisonniers et les soins apportés aux blessés.

ONU-ASSEMBLÉ: 12 agences multilatérales unissent leurs efforts pour aider à réaliser les objectifs de santé pour tous

Douze agences multilatérales ont lancé, en marge du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies, un plan conjoint pour mieux aider les pays à accélérer leurs progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en matière de santé au cours des 10 prochaines années.

«Le plan s'intitule 'Collaboration plus forte, meilleure santé' pour une raison», a déclaré le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'issue du lancement mardi de cette initiative.

«Bien que la collaboration soit le chemin, l'impact est la destination.

La publication de ce plan est le début, et non la fin, de cette voie», a souligné le chef de l'OMS, signataire du plan avec l'Alliance pour le vaccin (Gavi), le Mécanisme de financement mondial (GFF), le Fonds mondial, l'ONUSIDA, le Programme des Nations

Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), UNITAID, ONU Femmes, le groupe de la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Ensemble, les 12 agences contribuent à près d'un tiers de toute l'aide au développement dans le domaine de la santé. La couverture sanitaire universelle est essentielle pour atteindre les objectifs liés à la santé et s'attaquer aux inégalités dans ce domaine.

Si les tendances actuelles se poursuivent, jusqu'à 5 milliards de personnes dans le monde ne seront pas couvertes par les services de santé essentiels en 2030, comme le souligne le rapport mondial de suivi de la couverture maladie universelle publié la semaine dernière par l'OMS.

Afin que personne ne soit laissé pour compte, les pays doivent s'atta-



quer aux inégalités en matière de santé.

L'amélioration de la collaboration et de la coordination peut aider les pays à relever des défis sanitaires complexes et à apporter des solutions novatrices.

ONU-ETHIOPIE: L'ONU annonce que 40.340 Ethiopiens sont touchés par une épidémie de chikungunya



Une épidémie de chikungunya en Ethiopie a affecté 40.340 personnes, a annoncé jeudi l'ONU.

Dans un communiqué de presse, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que 40.340 cas de chikungunya, sans décès, ont été rapportés à Dire Dawa, dans l'est de l'Ethiopie, au cours des dernières semaines. Le communiqué de presse indique toutefois que le nombre de cas de chikungunya notifiés quotidiennement a diminué, passant d'un pic d'environ 1 860 cas auparavant à 600 cas par jour actuellement, ce qui laisse espérer que l'épidémie sera bientôt jugulée.

L'OMS a salué les efforts déployés par l'Ethiopie pour maîtriser l'épidémie de chikungunya par le biais d'une éducation sanitaire, ainsi que ses efforts pour éliminer les habitats larvaires des moustiques vecteurs de la maladie.

Le chikungunya est une maladie virale transmise à l'homme par des moustiques infectés.

Il est rarement mortel et les symptômes, généralement spontanément résolutifs, durent de deux à trois jours. Le chikungunya, qui présente des signes cliniques similaires à ceux de la dengue, a précédemment touché trois régions d'Ethiopie, à savoir l'Etat de Somali, l'Etat d'Alfar et l'Etat des nations, nationalités et peuples du Sud.

Le chikungunya peut être détecté à l'aide de tests sérologiques et le rétablissement de l'infection au chikungunya confère également une immunité à vie.

USA: 12 décès liés aux cigarettes électroniques

Les autorités sanitaires américaines ont annoncé jeudi une augmentation du nombre de personnes affectées par les maladies pulmonaires liées au vapotage, avec 12 décès et plus de 800 cas probables ou confirmés.

Les cigarettes électroniques sont à l'origine d'une épidémie récente aux Etats-Unis, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC). D'après le dernier point des CDC jeudi, 12 personnes sont décédées dans 10 Etats américains.

Les autorités évoquent également 805 cas confirmés ou probables de patients souffrant de problèmes pulmonaires liés à la consommation de cigarettes électroniques dans 46 Etats et un territoire américain. Si les autorités sanitaires fédérales assurent que toutes les personnes affectées ont utilisé des e-cigarettes, elles n'ont pas réussi, pour l'instant, à déterminer les causes de ces problèmes pulmonaires. Leurs investigations n'ont permis d'identifier ni marque, ni produit.

Les premières observations dans certains Etats permettent néanmoins de constater que la plupart des recharges impliquées contenaient du THC, le principe psychoactif du cannabis.

Ces recharges sont achetées la plupart du temps à des dealers dans la rue ou sur internet, puisque le cannabis reste illégal dans une partie des Etats-Unis. Ces décès ont d'ores et déjà bousculé l'industrie naissante de la cigarette électronique.

Juul, le leader incontesté du marché, a changé de patron mercredi et décidé de faire profil bas pour tenter d'assurer son avenir.

La veille, l'Etat du Massachusetts est allé le plus loin parmi les Etats fédérés en annonçant l'interdiction totale de vente de produits de vapotage pour une durée de quatre mois.

ANESTHÉSIE

COMPRENDRE CE QUI SE PASSE SUR LA TABLE D'OPÉRATION

L'équipe d'anesthésie surveille en permanence le fonctionnement cardiaque, respiratoire, la profondeur de l'endormissement, le contrôle de la douleur... Vous pouvez dormir tranquille !

Peut-on se réveiller durant une anesthésie générale ?

Certaines personnes disent avoir entendu des voix durant l'anesthésie, ou se souviennent de certaines choses qui se sont passées... « On peut être obligé d'alléger par moments le niveau d'anesthésie pour maintenir la tension artérielle, c'est un équilibre délicat à maintenir tout au long de l'intervention. Mais les réveils au beau milieu d'une intervention sont des accidents extrêmement rares. Et fort heureusement, être conscient ne veut pas dire ressentir la douleur », rassure le Pr Jean Mantz. Les anesthésistes disposent de nouveaux moyens pour mesurer la profondeur du sommeil et éviter qu'il ne soit trop superficiel ou trop profond. Et les rares patients traumatisés par des réveils bénéficient d'une prise en charge spécifique.

Que fait-on en cas d'allergie aux anesthésiques ?

Le risque grave le plus fréquent est l'allergie au curare, pour laquelle il n'existe pas de test prédictif fiable. Elle peut provoquer de l'hypertension, un œdème de Quincke ou de la tachycardie, fatals dans des cas exceptionnels. Les anesthésistes sont particulièrement vigilants dans les minutes qui suivent l'injection des produits, prêts à réagir très vite avec des protocoles adaptés.

Peut-on rester paralysé après une péridurale ou une rachianesthésie ?

Ces deux techniques dites « péri-médullaires », consistant à anesthésier les nerfs autour de la moelle épinière en mettant en place un cathéter (péridurale), ou à injecter un anesthésique local directement dans le liquide céphalo-rachidien avec une petite aiguille (rachianesthésie), sont encore l'objet de craintes irrationnelles. Les accidents graves, comme la paralysie ou la perte de contrôle des sphincters, concernent en réalité moins d'un cas sur 100 000. Après une péridurale, on peut ressentir une baisse de sensibilité, des fourmis dans les jambes ou des douleurs lombaires. Cela ne dure en général pas plus de quelques jours.

Chez les enfants, utilise-t-on les mêmes techniques ?

La pose d'une perfusion est plus délicate chez les enfants du fait du petit calibre de leurs veines et de leur appréhension. Ils sont donc le plus souvent endormis par des gaz halogénés inhalés par un masque ou en « soufflant dans un ballon ». Les veines se dilatent et l'on met alors en place une perfusion pour entretenir l'anesthésie et l'analgésie. L'hypnose peut être utilisée en complément.



L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE AVANT UN AN NUIT À LA MÉMOIRE



Réaliser une anesthésie générale sur un enfant de moins d'un an nuitrait à sa mémoire vie selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les tout-petits sont ultra sensibles aux anesthésies générales selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Neuropsychopharmacology*. En effet, cet acte chirurgical empêcherait la mémoire de se développer parfaitement. Les chercheurs de l'Université de Californie San Francisco ont mené deux études scientifiques. L'une sur des rats, l'autre sur des enfants qui avaient subi une anesthésie générale avant leur 1 an. Les

scientifiques ont cherché à comprendre son impact sur la mémoire humaine, sachant qu'elle pouvait détruire certaines cellules nerveuses et affecter le fonctionnement des synapses.

La mémoire des enfants anesthésiés est affectée mais pas l'intelligence

33 bébés rongeurs ont été anesthésiés puis testés dans des épreuves de reconnaissance des odeurs. Ces animaux ont comparativement une mémoire plus faible et identifient moins bien les aromates que les

autres rats. Puis, les scientifiques ont étudié la mémoire de deux groupes de 28 enfants de 6 à 8 ans anesthésiés avant un an ou pas. Les enfants ont passé des tests cognitifs, de Q.I. et de comportement. Les chercheurs ont remarqué que la mémoire des enfants anesthésiés était diminuée. En revanche, les scores aux autres tests (Q.I., communication, comportement) ne différaient pas de ceux des enfants témoins.

« Les rats n'étaient pas différents en terme d'intelligence ou de comportement, mais ceux qui avaient subi une anesthésie avaient un score significativement plus bas que les

autres » indique Greg Stratman, anesthésiste et auteur de l'étude. Or « des déficits de mémoire même minimes peuvent avoir des conséquences immédiates en réduisant la capacité d'apprentissage des enfants » explique le chercheur.

« Ces résultats peuvent nous inciter à nous poser des questions sur la nécessité de certaines anesthésies » indique Greg Stratman, l'un des co-auteurs de l'étude.

« Mais d'autres études sont nécessaires pour comprendre si ces effets néfastes de l'anesthésie générale sur la mémoire sont réversibles ou pas » conclut le chercheur.

Anesthésie : certains patients se réveillent durant une opération

Le phénomène est suffisamment rare pour ne pas s'inquiéter sur la table d'opération. Mais quand il se produit, il peut causer un vrai traumatisme chez les patients concernés.

Avez-vous déjà révisé que vous vous réveillez en pleine opération et que vous entendez les bruits des instruments chirurgicaux ? Hélas, ce scénario cauchemardesque a déjà été vécu par quelques patients (malchanceux).

Les anesthésistes du Collège royal des anesthésistes et de l'association des anesthésistes de Grande-Bretagne et d'Irlande quantifient le phénomène de réveil malgré l'anesthésie générale dans une étude. Ils ont passé au

scalpé plus de 3 millions d'opérations réalisées pendant un an dans les deux pays. Les résultats ont de quoi affoler les phobiques de l'hôpital : 300 cas de réveils pendant l'opération malgré l'anesthésie ont été comptabilisés. Cela représente grosso modo un cas tous les 19 000 interventions.

Si les réveils se produisent pour la plupart au début ou au milieu de l'intervention chirurgicale, 41 % peuvent donner lieu à un traumatisme sur le long terme. Les personnes ayant été victimes décrivent des expériences de peur panique, de douleur, de choc ou encore d'incapacité à communiquer tout en étant paralysé. 90 % des réveils se déclenchent après avoir administré

au patient une combinaison de médicaments tels qu'un décontractant musculaire (pour paralyser les muscles pendant l'opération) et d'autres médicaments qui font perdre conscience. Une erreur de dosage peut aussi être à blâmer, un traitement insuffisant pouvant laisser le patient paralysé sans réussir à l'endormir.

Le Dr Tim Cook, un des auteurs de l'étude, cité par la BBC, insiste sur le fait que ces réveils restent rares. Mais « ce rapport doit permettre aux anesthésistes d'être plus attentifs à la prévention des épisodes de "conscience" pendant les opérations ». Vous êtes-vous déjà réveillé pendant une opération ? Exprimez-vous sur le forum !

OBÉSITÉ : LE DANGER DES «GROS VENTRES» MIEUX EXPLIQUÉ

Une étude montre pourquoi les obésités "gynoides" sont nettement moins graves que celles dites "androïdes", localisées à l'abdomen. Explications.



BIEN CHOISIR SES PANSEMENTS CONTRE LES AMPOULES AU TALON



Si les ampoules sont votre talon d'Achille, il est important de choisir les bons pansements pour éviter les frottements entre le pied et la chaussure et accélérer la cicatrisation

Les pansements double peau sont-ils mieux ?

Oui, ce type de pansement a rangé les autres au rang des oubliées. La raison : il permet une cicatrisation en milieu humide dans de bonnes conditions. Tout en mettant l'ampoule à l'abri des pressions, des frottements, de l'eau et de la poussière.

En quoi sont-ils si pratiques ?

Ils restent en place 2 ou 3 jours et même plus. Quand ils commencent à se décoller tout seuls, c'est le signe qu'il est temps de les changer (mais il faudra les retirer avec beaucoup de délicatesse). Entre-temps, on peut prendre des bains ou des douches sans problème. Ce qui risque d'être troublant en revanche, c'est de les voir gonfler au fur et à mesure que l'épiderme se reconstitue.

En quoi les sont-ils moins ?

On passera sur le fait que si on les coupe on les rend inefficaces, pour mieux pointer du doigt l'importance du respect de la technique de pose, et du succès :
- La peau sera parfaitement propre, désinfectée (surtout si l'ampoule est percée) et sèche.
- Le pansement sera préchauffé dans la paume des mains pour ramollir le gel hydrocolloïde et faciliter l'ajustement sur l'ampoule et la peau autour.
- Les bords seront lissés pour améliorer l'adhésivité.
Enfin, on se rappellera que leur utilisation est à éviter en cas de diabète, d'infection et/ou dans des pays où les conditions de propreté sont douteuses (risque infectieux).

3 règles pour prévenir les ampoules

- Pas de chaussures trop grandes ou trop serrées.
- Pas de chaussettes, bas ou collants enfilés encore humides.
- Pas (trop) de synthétique, qu'il s'agisse des chaussettes ou des chaussures.

L'obésité est parfois - mais pas systématiquement - à l'origine de complications métaboliques, donc du développement d'un diabète de type 2 (mais aussi de pathologies cardiaques, vasculaires...). Les équipes de Nicolas Venteclef* et d'Irina Udalova**, en collaboration avec plusieurs autres chercheurs***, viennent de réussir à élucider une partie des mécanismes impliqués dans le développement de ces problèmes liés à une importante surcharge pondérale. Les résultats de leurs travaux ont été publiés hier sur le site de la revue Nature Medicine. L'enjeu est important puisque le nombre des personnes souffrant de surpoids et l'obésité, dans le monde, est estimé à plus d'un milliard et demi.

Depuis une dizaine d'années, les spécialistes ont mis en évidence la présence d'un état inflammatoire chronique chez certains patients obèses. Et cet état est suspecté de jouer un rôle fondamental dans le développe-

ment des pathologies métaboliques associées. "Cette inflammation résulte d'une activité anormale du système immunitaire observée à la fois au niveau systémique (dans le sang) et local (dans les organes métaboliques comme le foie, les muscles, le pancréas et surtout le tissu adipeux)", précise le communiqué de l'Inserm.

Mais attention, il y a deux types d'obésité en fonction du lieu de stockage des graisses. Lorsque le tissu adipeux se localise essentiellement sous la peau, les spécialistes parlent d'obésité gynoidale. Les femmes savent bien de quoi il s'agit, mais elles ignorent souvent que cette forme de surcharge pondérale "superficielle" est bien moins néfaste que celle qui atteint le plus souvent les hommes, l'obésité androïde. Et c'est quand le tissu adipeux siège dans l'abdomen qu'il devient une source importante de médiateurs pro-inflammatoires, ces "messagers chimiques" aux conséquences délétères. "Ce

phénomène est notamment provoqué par l'accumulation de macrophages (variété de globules blancs jouant un rôle d'éboueur, NDLR) de type pro-inflammatoire", précisent les chercheurs.

Des souris et des hommes...

La caractérisation de ces macrophages leur a permis d'identifier le facteur qui active ces fameux macrophages du tissu adipeux dans l'obésité. Pour bien démontrer son importance, les auteurs ont créé des souris déficientes pour ce facteur puis les ont soumises à un régime riche en graisses, qui provoque habituellement une obésité et un diabète de type 2.

Ces rongeurs ont grossi, mais sans développer de complications métaboliques, contrairement aux autres souris. L'explication est simple : un stockage préférentiel des graisses dans la région sous-cutanée (protectrice) et non intra-abdominale (délétère).

Les données obtenues chez les

souris ont été confirmées chez des patients en surpoids, voire massivement obèses. "Cette étude pionnière suggère que le système immunitaire (et les macrophages du tissu adipeux) influence directement l'accumulation de la masse grasse dans la région viscérale, susceptible d'être ciblée dans la prévention du diabète de type 2", concluent les auteurs. Ils estiment donc qu'il est "crucial de décrire les différentes facettes de l'inflammation pour mieux appréhender les pathologies multifactorielles associées à l'obésité comme le diabète de type 2".

* Centre de recherche des Cordeliers, Unité mixte de recherche Inserm, Université Pierre-et-Marie-Curie r38, Paris.

** (Institut de rhumatologie, Université d'Oxford, Royaume-Uni).

*** Des chercheurs du CNRS, de l'Université Paris-Diderot, d'ICAN, de l'Université Paul Sabatier de Toulouse et de l'Université Charles de Prague (République Tchèque).

LE JEÛNE EST-IL UNE THÉRAPIE ?

Si son efficacité est reconnue dans certains pays, le jeûne ne doit pas être entrepris sans avis médical car un suivi est nécessaire.

S'il a longtemps fait partie des thérapies traditionnelles, le jeûne a été oublié par la médecine moderne. Mais il reste proposé dans certains établissements spécialisés d'Allemagne et d'Europe de l'Est, où il est parfois même pris en charge par l'Assurance maladie. Pour le Dr Françoise Wilhelm de Toledo, auteur de « L'Art de jeûner » (éd. Jouvence, 2013) et directrice de la clinique Buchinger d'Überlingen, en Allemagne, qui pro-



pose des jeûnes thérapeutiques encadrés médicalement, « la privation de

nutrition périodique a des effets thérapeutiques que nous constatons depuis des décen-

nies sur nos patients. Et de récentes études américaines ont permis d'en comprendre les mécanismes. » On sait que cliniquement, le jeûne entraîne une perte de poids, une baisse de l'hypertension artérielle et une amélioration du diabète de type 2.

« Il réduit l'ensemble des facteurs de risque cardiovasculaire », traduit le Dr Wilhelm de Toledo. Il est aussi prouvé que le jeûne a un effet sur les maladies chroniques inflammatoires : arthrite, polyarthrite, asthme, gastrite, colite ou allergies. Enfin, il a une action bénéfique en cas de stress et de burn-out.

GUINÉE: L'ONU réclame un procès 10 ans après le massacre de Conakry



La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a appelé samedi les autorités guinéennes à «accélérer» l'organisation du procès des auteurs du massacre d'opposants lors d'une attaque perpétrée par l'armée il y a dix ans dans un stade de Conakry.

«L'impunité règne depuis trop longtemps en Guinée et empêche les cicatrices des victimes de guérir.

La paix et la réconciliation durables ne seront pas atteintes tant que justice et responsabilité ne seront pas maintenues», a déclaré Michelle Bachelet dans un communiqué.

Le 28 septembre 2009, les forces de défense et de sécurité et des militaires avaient battu, poignardé et tué par balles des opposants au régime militaire, rassemblés dans le plus grand stade de Conakry pour réclamer que le président depuis décembre 2008, Moussa Dadis Camara, ne se présente pas à la prochaine élection présidentielle.

L'instruction sur le massacre est clôturée depuis fin 2017, mais la date du procès n'a toujours pas été fixée.

Une Commission d'enquête internationale nommée par l'ONU a établi en décembre 2009 que l'attaque «a fait au moins 156 morts et disparus», a rappelé le Haut-Commissariat dans un communiqué.

Ce rapport a accablé les autorités de l'époque, expliquant qu'elles ont modifié les lieux du crime.

Des détenus ont par ailleurs été torturés, au moins 109 filles et femmes ont été victimes de violences sexuelles et des cadavres ont été enterrés dans des fosses communes.

La Commission a également conclu que ce massacre constitue un «crime contre l'humanité», et a conclu à la responsabilité pénale individuelle de plusieurs responsables guinéens, dont Moussa Dadis Camara.

«Bien que la Commission d'enquête ait recommandé il y a près de dix ans aux autorités guinéennes de poursuivre les responsables et d'indemniser les victimes, peu de progrès tangibles ont été enregistrés jusqu'à présent», a déploré Mme Bachelet, appelant les autorités à «accélérer l'organisation du procès».

«Ces procédures judiciaires tant attendues - si et quand elles auront réellement lieu - devraient garantir la responsabilité à la fois dans l'intérêt des victimes et renforcer l'état de droit dans l'ensemble du pays», a-t-elle souhaité.

La Haut-Commissaire a souligné que les efforts pour engager des poursuites et organiser une procédure judiciaire «ont été extrêmement lents et n'ont pas abouti à un procès ni à des condamnations réelles des responsables».

«Il est particulièrement préoccupant qu'un certain nombre de hauts fonctionnaires mis en accusation soient toujours en poste et ne soient pas encore traduits en justice», a-t-elle conclu.

PAIX ET SÉCURITÉ: Les pays africains nouent des partenariats «de plus en plus solides» (ONU)

Les pays africains nouent des partenariats de plus en plus solides pour faire avancer la paix et la sécurité, s'est félicitée l'ONU.

S'exprimant lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies, jeudi, la cheffe de cabinet du secrétaire général de l'ONU, Maria Luiza Ribeiro Viotti, a reconnu dans son rapport sur les partenariats visant à renforcer la paix et la sécurité régionales, «les succès de l'Union africaine (UA) et de ses Etats membres dans la pose de jalons importants dans la quête d'un meilleur niveau d'efficacité, d'autonomie et de coopération».

Mme Ribeiro Viotti a salué le travail de l'unité d'appui à la médiation de l'UA et le Réseau des femmes africaines pour la prévention et la médiation des conflits (FemWise-Africa) qui, a-t-elle dit, sont en train de «stimuler la capacité à désamorcer les crises et de faire de tels efforts plus inclusifs».

La responsable onusienne a mentionné les progrès réalisés dans des pays africains, comme par exemple les pourparlers de paix, menés sous les auspices de l'UA, en Centrafrique qui ont débouché sur un accord politique.

La coopération entre l'ONU, l'UA et d'autres partenaires dans le domaine des élections s'accroît, a poursuivi la cheffe de cabinet, citant les visites effectuées ces deux dernières années par le Bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest dans plusieurs pays, avant des scrutins législatifs ou présidentiels.



Pour la responsable, l'ONU et l'UA coopèrent étroitement pour s'assurer que les voix des femmes et des jeunes font partie intégrante du processus de paix, chacune de ces organisations disposant d'envoyés et de stratégies pour la jeunesse, lesquels jouent un rôle de promoteurs et de moteurs de changement.

En dépit des progrès illustrés par nombre d'exemples, Mme Viotti a toutefois estimé que la communauté internationale devait faire encore mieux

pour soutenir les efforts africains. «Bâtir des partenariats et exploiter leur puissance requièrent une vision et un engagement à long terme», a-t-elle dit devant le Conseil de sécurité, ajoutant que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres espérait «un partenariat et une collaboration meilleurs, permettant à l'UA de concrétiser son Agenda 2063 prônant une transformation équitable et centrée sur le peuple, ainsi qu'une paix et une sécurité durables».

NIGER: 250 civils tués dans des attaques terroristes entre janvier et août 2019 (ONU)

Plus de 250 civils ont été tués et près de 240 autres ont été kidnappés entre janvier et août 2019 principalement dans les régions nigériennes de Diffa (sud-est), Tillabéri et Tahoua (ouest), selon un rapport de l'ONU.

«Nous avons déjà dépassé le bilan des années passées.

Avec plus de 250 personnes civiles tuées et plus de 250 enlèvements, le bilan 2019 de la crise sécuritaire sur les frontières (nigériennes) a atteint des chiffres jamais enregistrés», selon un rapport du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), repris par des médias. Au total, 252 attaques attribuées aux «groupes armés non étatiques» ont été répertoriées entre janvier et août avec 254 personnes enlevées et 79 blessées dans les trois régions, d'après les chiffres publiés par l'OCHA.



La région de Diffa, victime depuis 2015 d'attaque du groupe terroriste nigérian Boko Haram, totalise 173 attaques pour 202 civils tués, 60 blessés et 239 enlevés.

Les femmes et les enfants représentent plus du 70% des victimes des enlèvements, précise l'agence onusienne.

A Tillabéri et Tahoua, proches du Mali, il y a eu 79 attaques avec 42 tués, 19

blessés et 15 enlèvements ont été répertoriés. En 2018, 184 attaques de groupes armés non étatiques avaient été enregistrées, 107 personnes civiles tuées, 97 blessées et 131 enlevées, selon l'Ocha.

Quelque 22 «conflits intercommunautaires» avaient été signalés en 2018.

En outre, la région nigérienne de Maradi (centre-sud) est également victime des violences perpétrées par

des «bandits armés» basés au Nigeria, ont affirmé ses autorités.

L'OCHA y a relevé 24 attaques qui ont causé la mort de 13 civils et 28 personnes enlevées entre janvier et août. Les violences ont également provoqué des déplacements massifs de personnes, alors que ressources devant financer les actions humanitaires au Niger «continuent à diminuer pendant que les besoins augmentent», déplore l'OCHA.

A Tahoua et à Tillabéri, environ 80.000 personnes ont fui leurs localités depuis le début de l'année. A Diffa, des attaques «récentes de groupes armés» ont encore poussé «environ des milliers de personnes» à se déplacer. Maradi abrite plus de 35.000 Nigériens ayant fui «la détérioration de la sécurité» sur la frontière avec le Nigeria.

ZIMBABWE: Enterrement de Mugabe dans son village natal de Kutama

Des centaines de personnes, pour l'essentiel membres de sa famille et voisins, se sont réunies samedi pour l'enterrement de l'ancien président du Zimbabwe Robert Mugabe dans son village natal de Kutama, dans le nord-ouest du pays, ont rapporté des médias locaux. La dépouille de l'ancien dirigeant du pays doit être inhumée dans sa propriété, conformément aux exigences de ses proches. Depuis la mi-journée, de nombreux invités revêtus d'un T-shirt blanc barré des mots «libé-

rateur», «père fondateur» ou «porteur» ont rendu hommage au défunt par des chants et des danses.

En début d'après-midi, sa veuve Grace Mugabe et ses enfants ont accompagné son cercueil de la maison où il reposait jusqu'au lieu de la cérémonie, au milieu d'une cour. Cet enterrement marque l'épilogue d'un bras de fer qui oppose depuis des semaines les proches de l'ancien chef de l'Etat au gouvernement de son successeur, Emmerson Mnangagwa, autour du lieu

de sa dernière demeure. Mort le 6 septembre à l'âge de 95 ans dans un hôpital de Singapour, Robert Mugabe devait initialement reposer au Panthéon national des héros de la lutte de libération, à Harare, ainsi que le souhaitaient les autorités. Mais sa famille a finalement eu le dernier mot et annoncé cette semaine qu'il serait enterré à Kutama, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale Harare.

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES EN AUTRICHE: 6,4 millions d'électeurs appelés aux urnes aujourd'hui

Plus de 6 millions d'électeurs autrichiens sont appelés aujourd'hui aux urnes pour les élections législatives anticipées, convoquées après la chute du gouvernement de Sebastian Kurz en mai dernier.

Huit partis politiques se disputent lors de ce scrutin les 183 sièges du Conseil national ou la chambre basse du Parlement, qui comprend également le Conseil fédéral (chambre haute), composé de 63 sièges et dont les élections se tiennent séparément.

Les députés sont élus pour cinq ans selon un mode de scrutin de représentation proportionnelle (vote préférentiel) dans 9 circonscriptions correspondant aux régions (Landers) autrichiens.

Le seuil minimum de voix exigé d'une formation politique pour avoir une représentation au parlement est fixée à 4 %.

L'Autriche compte au total 11 000 bureaux de vote, chacun doté d'une commission électorale composée de 3 à 9 membres, ainsi que d'un président, selon le ministère de l'Intérieur.

Trois élections ont lieu en Autriche : les élections de l'Assemblée fédérale, les élections européennes et les élections présidentielles.

Le vote a lieu au scrutin direct



dans les bureaux de vote ou par correspondance, via des cartes spéciales dans le cas où le lieu de résidence n'est pas lié au lieu d'enregistrement. Les bureaux de vote seront ouverts dimanche 29 septembre à 7h30 et fermeront leurs portes à 17 heures dans toutes les régions du pays. Le ministre de l'Intérieur, Wolfgang Peschorn, annoncera dimanche soir les résultats provi-

soires du scrutin, dans l'attente du dépouillement des votes obtenus par courrier et des Autrichiens vivant à l'étranger en deux étapes, lundi et jeudi.

Lors des dernières élections législatives du 15 octobre 2017, le taux de participation était de 80%, avec 5 120 880 voix exprimées, dont 5 969 929 valables et 50 952 qui avaient été annulées.

PROCÉDURE DE DESTITUTION: Les démocrates exigent que Pompeo livre des documents

Les chefs démocrates de puissantes commissions parlementaires américaines ont annoncé vendredi qu'elles ordonnaient au secrétaire d'Etat Mike Pompeo, proche de Donald Trump, de leur livrer des documents concernant l'Ukraine, afin d'«accélérer» leur enquête en vue d'une procédure de destitution contre le président républicain.

«Votre refus de respecter cette injonction constituera la preuve d'une entrave à l'enquête de la Chambre» des représentants pour cette rare procédure contre le président américain, écrivent les chefs des commissions des Affaires étrangères, du Renseignement et de supervision de l'exécutif.

Mike Pompeo doit leur livrer ces documents d'ici le 4 octobre. Les parlementaires réclament notamment une liste de tous les responsables du département d'Etat ayant «participé, préparé ou reçu une transcription» de l'appel téléphonique du 25 juillet 2019 entre Donald Trump et le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Les démocrates reprochent au président américain d'avoir demandé à l'Ukraine, lors de cet appel, de l'aider à rassembler des informations compromettantes sur son rival Joe Biden, parmi les favoris pour l'affronter dans les urnes.

Ils ont ouvert mardi une enquête en vue d'une mise en accusation du président («impeachment»), une procédure rare dans l'Histoire américaine.

«Les commissions mènent cette enquête avec célérité et de façon coordonnée», soulignent les chefs démocrates dans leur communiqué. Ils ont également convoqué cinq responsables du département d'Etat pour des dépositions prévues entre le 2 et le 10 octobre, notamment l'ancienne ambassadrice américaine en Ukraine, Marie Yovanovitch, et Kurt Volker, l'envoyé spécial des Etats-Unis pour l'Ukraine. Donald Trump dément avoir exercé une pression. Son échange téléphonique avec M. Zelensky était «parfait», «tout à fait légal», a-t-il répété vendredi.

GRANDE BRETAGNE: Boris Johnson mis en cause pour un possible conflit d'intérêts

Le Premier ministre britannique Boris Johnson est mis en cause pour un possible conflit d'intérêts lorsqu'il était maire de Londres, en raison de ses liens avec une femme d'affaires, qui a pu bénéficier de financements publics, affaire qui pourrait déboucher sur l'ouverture d'une enquête pénale contre lui.

Selon le Sunday Times, Jennifer Arcuri, ancienne mannequin américaine devenue femme d'affaires, aurait touché au total 126.000 livres sterling (141.000 euros) d'argent public et a pu bénéficier d'un accès privilégié à des missions officielles grâce à ses liens avec Boris Johnson.

Le Premier ministre britannique, qui a essuyé depuis son arrivée au pouvoir fin juillet plusieurs revers cuisants de la part du Parlement comme de la justice face à sa volonté de réaliser coûte que coûte le Brexit au 31 octobre, était maire de Londres de 2008 à 2016. A la suite de la révélation de cette affaire, l'administration régionale du grand Londres a saisi le service compétent en la matière - l'Independent Office for Police Conduct (IOPC) - afin qu'il évalue s'il y a lieu d'ouvrir une enquête pénale contre l'ancien maire de Londres, a-t-elle annoncé vendredi dans un communiqué. Il apparaîtrait que, grâce à ses liens d'amitié avec Boris Johnson, Jennifer Arcuri a pu participer à des missions commerciales et bénéficier de contrats de sponsoring dont elle et ses sociétés n'auraient pas pu bénéficier autrement, selon le texte.

En cause, un contrat de sponsoring en 2013 pour un montant de 10.000 livres sterling (11.200 euros) et un autre de 1.500 livres sterling (1.700 euros) en 2014 dont a bénéficié la société de Mme Arcuri, Innotech. Elle avait également pu avoir accès à des événements à Singapour ou en Malaisie, ou encore à New York.

Selon le Sunday Times, Jennifer Arcuri aurait également reçu 15.000 livres sterling (17.000 euros) de fonds gouvernementaux en 2014 dans le cadre d'un programme destiné à encourager les entrepreneurs étrangers à monter des sociétés au Royaume-Uni et réussi à décrocher 100.000 livres sterling (112.000 euros) cette année de fonds destinés aux entreprises britanniques, alors qu'elle s'est réimplantée aux Etats-Unis.

APS

EU-POLITIQUE: Le Brexit Party fustige les députés «mauviettes» lors d'un rassemblement à Londres

Les troupes de l'europhobe Nigel Farage ont fustigé les députés britanniques vendredi lors d'un rassemblement dans le centre de Londres, épilogue d'une tournée organisée au Royaume-Uni pour mobiliser les partisans du Brexit.

«Nous avons réussi à transformer la colère en espoir et optimisme», a lancé Nigel Farage à la foule de ses partisans.

«Nous allons avoir notre chance, même avec ce Parlement», a ajouté le leader du Brexit Party, qui accuse les députés de trahir les quelque 52% de Britanniques ayant voté pour la sortie de l'UE en 2016.

Plus de trois ans après

le référendum, la date du Brexit, repoussée à deux reprises, a été fixée au 31 octobre prochain, mais les partisans du «Leave» craignent de nouveaux rebondissements retardant encore la sortie de l'UE.

Pendant que les épisodes rocambolesques se succédaient à Londres ces dernières semaines -suspension du Parlement par le Premier ministre Boris Johnson annulée par la Cour Suprême l'ayant jugée «illégal», négociations infructueuses avec Bruxelles, guerre ouverte entre Johnson et les députés...-, le Brexit Party a organisé dans tout le pays une série de rassemblements pour remotiver ses troupes.

Colchester, Lincoln, Doncaster, Sedgefield, Newport, Exeter... Au total, une dizaine de villes ont été le théâtre de ces rassemblements, avant Londres ce vendredi, dans une ambiance à l'américaine, avec accueil de héros pour la super star - Nigel Farage -.

Un millier de personnes, ayant payé leur billet 5 livres (5,65 euros) étaient rassemblées dans un centre de conférence de la capitale pour le meeting final, ouvert par le président du parti, Richard Tice, un homme d'affaires dans l'immobilier.

«Avec les magouilleurs de Westminster (le Parlement), nous devons

être prêts à tout», a-t-il lancé. «Notre message aux mauviettes de Westminster est très clair: ils ont un choix.

Soit la Grande-Bretagne quitte l'UE, soit nous ferons en sorte qu'ils quittent Westminster!» a renchéri Ann Widdecombe, une ancienne ministre du parti Conservateur devenue une star du Brexit Party.

Les Anglais sont «en colère, frustrés et fatigués» de ce «parlement en ruines», a-t-elle ajouté.

Le Brexit Party a réalisé 31% des voix aux élections européennes de mai dernier, et, avec 29 élus, est le parti national avec la plus grande délégation au Parlement de Strasbourg.

BRÉSIL: Le parquet requiert la semi-liberté pour Lula

Le parquet anticorruption brésilien a requis vendredi que l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva bénéficie d'un régime de semi-liberté pour purger la fin de sa peine.

Lula est incarcéré depuis avril 2010 à Parana (sud), condamné à 8 ans et 10 mois de prison pour corruption.

Ayant purgé un sixième de sa peine, l'ancien chef de l'Etat a le droit depuis lundi d'obtenir un régime de semi-liberté ou d'assignation à domicile, ce qu'il a refusé.

Les procureurs de l'opération «Lava Jato» («lavage express», le scandale Petrobras) ont estimé que Lula remplissait les critères d'un



«régime plus souple», ayant purgé une partie de sa peine et s'étant bien comporté en prison. «Lula doit

recouvrer complètement la liberté parce qu'il n'a commis aucun délit et a été condamné à l'issue d'un procès illégitime et entaché d'irrégularités flagrantes», a affirmé son avocat, Cristiano Zanin.

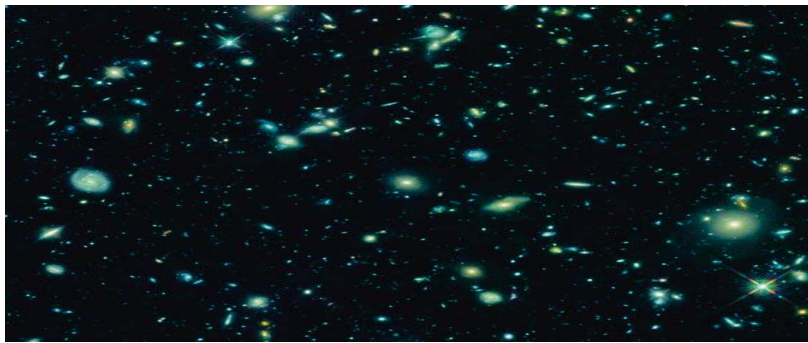
Il doit cependant présenter le dossier du parquet à Lula pour qu'il prenne une décision.

Lula a été condamné pour avoir reçu un appartement triplex dans une station balnéaire de la région de Sao Paulo en échange de marchés publics dans le BTP durant son mandat.

Il a toujours clamé son innocence, et dénoncé un complot pour l'empêcher d'être candidat à la présidentielle 2018.

JAPON: Découverte d'un amas de galaxies vieux de 13 mds d'années

Des astronomes japonais annoncent avoir découvert un amas de galaxies vieux de plus de 13 milliards d'années, le plus ancien jamais observé.



Un tel objet, sujet d'une étude publiée vendredi dans le *The Astrophysical Journal*, « n'est pas facile à repérer », a expliqué dans un communiqué, relayé par des médias, le chercheur à l'Observatoire astronomique national du Japon, Yuichi Harikane.

Un tel amas de galaxies, qui se serait donc formé moins d'un milliard d'années après la naissance de l'univers (remontant selon les scientifiques à 13,8 milliards d'années) est « un système rare et spécial doté d'une densité extrêmement élevée », et qui permet de compren-

dre comment ont pu se former les tous premiers amas de galaxies, a précisé M. Yuichi Harikane. Les recherches ont été rendues possibles par le télescope Subaru à Hawaï, géré par l'Observatoire astronomique national du Japon et chargé de « cartographier de vastes étendues du ciel », a poursuivi le scientifique.

Cet amas comprend douze galaxies. Il tend à démontrer que d'importantes structures cosmiques existaient dès les premières phases de l'univers. L'une de ces douze galaxies s'appelle Himiko,

un nuage gazeux gigantesque découvert en 2009 grâce au télescope Subaru. « Nous sommes surpris de voir qu'un objet massif comme Himiko n'est pas situé au centre de l'amas, mais à son extrémité, à 500 millions d'années-lumière du centre », a relevé l'un des auteurs de l'étude, Masami Ouchi. « On ne comprend toujours pas pourquoi Himiko n'est pas au centre » de l'amas des galaxies, a-t-il ajouté. Des scientifiques de l'Imperial College à Londres ont également participé aux recherches.

APS

HISTOIRE Séminaire "résistance de la femme en Afrique du Nord", une opportunité pour lever le voile sur les diverses phases historiques

L'organisation du séminaire international "la résistance de la femme en Afrique du Nord: de la période antique jusqu'au 19ème siècle" constitue une opportunité pour lever le voile sur les diverses phases historiques de cette région, a estimé samedi à Tébessa le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette rencontre, à la salle des conférences du siège de la wilaya, le responsable du HCA a indiqué que "l'évocation de ces époques historiques lointaines renforce l'appartenance à cette civilisation qui a beaucoup donné à l'humanité". M. Assad a également mis l'accent sur l'importance de l'intensification et la conjugaison de tous les secteurs en rapport avec la protection de ce patrimoine culturel riche et varié pour le faire connaître en tant que "référence, capital commun et source de fierté de chaque algérien". "Le temps est venu de fonder une nouvelle vision qui dépasse l'approche traditionnelle en restituant les épisodes historiques importants de l'histoire de nos aïeux pour en tirer des leçons pour le présent et l'avenir", a encore souligné M. Assad. Le wali

de Tébessa, Moulati Attallah a évoqué, de son côté, les sacrifices énormes consentis par les femmes le long des diverses périodes historiques et leur contribution dans l'édification d'une société solide et unie, citant la reine Dihya qui a combattu les romains, la reine Tin Hinane, mère spirituelle des Touareg, la reine Meroé qui bâti les pyramides soudanaises et la chahida tébessie Bendjedda Mhania morte en défendant son honneur. Pour sa part, le président de l'association "Thevestis" pour l'identité et la culture amazighes, coorganisatrice de la rencontre avec le HAC, a estimé que ce séminaire aborde des thèmes importants qui contribuent à la constitution de l'identité amazighes, et sa transmission aux prochaines générations. Le séminaire international sur "la résistance de la femme en Afrique du Nord de l'antiquité au 19ème siècle" réunit 250 participants de plusieurs universités nationales et étrangères dont celles de France, Grèce, Espagne, Soudan et Tunisie. Prévue sur trois jours, la rencontre verra la présentation de 29 communications avec débats et la tenue d'expositions de livres et d'habillement traditionnel et l'organisation de visites à des sites archéologiques.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AÏN DEFLA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099944019061117
SIEGE SOCIAL
RUE KELOUAZ MOUSSA - AIN DEFLA

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue KOLOUAZ MOUSSA - Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N°13/2019 paru dans les quotidiens nationaux « *الامام الجزائرية* » et « *DK NEWS* » en date du 11/06/2019 et dans le BOMOP relatif à la réalisation d'une Demi-pension type 200 rations au profit de lycée Ben Hadj Taher Abdelkader (commune d'EL HOCEIMA) en deux lots, qu'après évaluation des offres, les marchés est attribué provisoirement comme suit :

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
LOT N°01 : Gros œuvres + C.E.S	KECHROUD HADJ N° d'identification fiscale 197344130051141	30,50 points >25,00 points	20 581,416,52 DA	20 581,416,52 DA	06 Mois	Offre moins disante pré-qualifiée techniquement
LOT N° 02 : VRD des espaces environnants (Destinée aux micro-entreprises)	MEKKI MOHAMED AMINE N° d'identification fiscale 181421200819107	17,00 points > 15,00 points	457 74278 DA	457 74278 DA	01 Mois	Offre moins disante pré-qualifiée techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des équipements publics dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 1916020744 du 29/09/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF: 000216001808337
Direction Opérationnelle d'Alger Est

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 16 /AT/DO-ALGER-EST/2019

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour : Travaux de construction des lignes d'abonnés.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le soumissionnaire doit justifier le code d'activité 109214 sur le registre de commerce contenant « Entreprise d'installation de réseaux et des centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM -SPA-
Direction Opérationnelle d'Alger Est
Service des Achats
02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey
- Alger - Algérie

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (Direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000 DA) non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N°001 00611 0300000014/10.

Présentation des offres :

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 16/AT/DO-ALGER-EST/2019
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER EST
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIGNES D'ABONNES
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey / Alger

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep : 1916020858 du 29/09/2019

LITTÉRATURE

Lancement de la 5^e édition du Grand prix Assia Djebar

Les organisateurs du Grand prix Assia Djebar du roman ont annoncé le lancement de sa 5^e édition, avec le début de la réception des ouvrages sélectionnés jusqu'à la date-butoir du 20 octobre prochain, lit-on dans une lettre aux éditeurs publiée sur le site officiel consacré à ce prix.

L'opportunité est offerte aux écrivains algériens dans les trois langues, à savoir: arabe, tamazight et française, de présenter leurs ouvrages et participer à ce prix qui consacre pour chaque catégorie, une récompense estimée à 700.000 Da, soit une baisse de 300.000 Da par rapport à la valeur du prix décerné lors des quatre premières éditions. Ce prix est essentiellement destiné aux éditeurs algériens ayant publié des romans d'écrivains algériens, comme il est permis aux auteurs ayant publié, à leur frais, leurs propres ouvrages, de prendre part au prix, à condition de disposer d'un numéro de dépôt légal.

Le prix reçoit de l'éditeur huit exemplaires pour chaque titre, tandis que la date de sa remise n'a pas encore été fixée. Le Grand prix Assia Djebar du roman a été

institué en 2015 par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).

Ce prix a été décerné à 12 écrivains dont Merzak Bagtache, Djamel Mati, Abdelwahab Aissaoui, Samir Kacimi, ainsi que la romancière Nahed Boukhalfa, lauréate de la dernière édition en Langue arabe, outre Mhenni Khelifi en Tamazight, et Ryad Girod en langue française. Le prix porte le nom de Assia Djebar (1936-2015), Femme de lettres algérienne d'expression française et académicienne (élue à l'Académie française en 2005), comptant à son palmarès plusieurs œuvres et contributions dans le domaine du cinéma et de la critique ainsi que de prestigieux prix internationaux.



ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 : 15.600 classes d'enseignement de tamazight dans 44 wilayas (HCA)

Le nombre de classes d'enseignement de la langue tamazight a atteint 15.600 classes à travers 44 wilayas au titre de l'année scolaire 2019-2020 a indiqué vendredi à Tébessa, le secrétaire général du Haut commissariat de l'amazighité (HCA), Si El-Hachmi Aassad.

«Ces classes sont encadrées par 3.914 enseignants diplômés de diverses universités et centres de recherche nationaux et reflètent l'intérêt accordée à l'enseignement de cette langue», a précisé le SG du HCA, dans une déclaration à la presse. Il a dans ce sens mis en avant l'importance de déployer davantage d'efforts entre le ministère de l'Éducation nationale et le HCA pour la généralisation de l'enseignement de la langue amazighe relevant l'importance de motiver les écoliers à s'inscrire dans ces classes. Dans la foulée, M. Assad a indiqué que l'augmentation du coefficient de la langue amazighe dans le cycle primaire est en mesure d'encourager les écoliers à rallier ces classes soulignant que cette préoccupation et autres seront transmises au ministère de l'Éducation nationale.

M. Assad qui se trouve à Tébessa dans le cadre des préparatifs du colloque international sur «la résistance des femmes dans le Nord d'Afrique», a également estimé que l'introduction dans les manuels scolaires de deuxième



génération notamment dans le cycle primaire de leçons de l'histoire et les personnalités berbères dont Massinissa représente «une réussite pour le HCA».

Il a également ajouté que le Prix d'alphabetisation de l'UNESCO-Roi Sejong édition 2019, attribué à l'Algérie au début du mois courant, à l'occasion de la célébration de la journée

internationale de l'alphabetisation, reflète les efforts d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes accomplis dans les deux langues nationales arabe et tamazight.

La wilaya de Tébessa compte 50 classes d'enseignement de la langue tamazight totalisant 1.359 élèves, encadrés par 13 enseignants dont 6 nouveaux recrutés dernièrement.

CONSTANTINE :

La remake de la pièce théâtrale "Ars Eddib" attire un grand public

Les amoureux du 4^{ème} art se sont particulièrement délectés, jeudi soir au Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine, de la générale du remake de la pièce "Ars Eddib" (mariage du loup) du metteur en scène Amar Mohsen.

Offrant une cure de jouvence à sa propre pièce, le réalisateur, à travers son œuvre, a encore suscité les mêmes émotions chez le public près de trente ans après la première représentation de "Ars Eddib", une des pièces phares du Théâtre algérien durant les années 90. Dans une comédie acide et burlesque, pendant plus d'une heure trente, le public a pu suivre à travers une mise abyme la descente en enfer du personnage principal Salim, campé par Karim

Boudechiche, un ancien moudjahid qui se fait progressivement dépouiller de ses biens, de ses terres, puis de son nom pour finalement finir retenu contre son gré dans un asile psychiatrique.

Les scènes s'enchaînent et dressent également une critique des escrocs politiques, de la cupidité et de l'ambition démesurée de certains responsables tout en montrant les dérives d'une bureaucratie et d'une administration aussi bien aliénées qu'aliénantes.

Ce remake grandement valorisé par des moyens techniques multimédias est resté identique au premier en partageant les mêmes ambitions, à partir de situations qui ne prêtent aucunement au rire et en mettant en scène une société qui n'a de cesse de tanguer entre



bonheur et désenchantement, face à ses propres contradictions.

Pour ce faire, le metteur en scène de "Hada idjib Hada", "Rih Essemzar" ou encore "Ghassalet Ennouader", s'est appuyé sur le scénographe Aïssa Redaf et sur l'aisance éblouissante d'un casting porté par des comédiens chevronnés et talentueux tels que Antar Hellal, Karim Boudechiche, Mohamed Delloum ou encore

Hamza fodil. Longuement applaudi par une salle archicomble, le dramaturge Amar Mohsen qui signe son retour au théâtre après une longue parenthèse "télévisuelle", a indiqué à l'APS que cette action de redonner vie à la pièce "Ars Eddib" a pour but de rappeler à la nouvelle génération "tout le chemin parcouru par le peuple algérien pour pouvoir jouir de son indépendance".

UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES (RÉTROSPECTIVE)

- Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par l'ouverture à Mostaganem, du 7^e Festival culturel national de la poésie Melhoun, au delà de diverses activités en lien avec la littérature, le théâtre, les arts plastiques, la poésie et la musique.

- Coup d'envoi, mercredi à la Maison de la Culture, «Djilali-Benabdelhalim» à Mostaganem du 7^e Festival culturel national de poésie Melhoun, prévu jusqu'au 27 septembre à la mémoire du grand poète, Sidi Lakhdar Benkhelouf, avec la participation de plusieurs poètes, chanteurs, académiciens et chercheurs dans le patrimoine et culture populaire.

- Présentation, samedi dernier à la Maison de la culture Ali-Souaïhi à Khenchela, de la pièce de théâtre pour enfants «El Koukh El Mahdjour» (la cabane abandonnée), écrite et mise en scène par Achour Bouras et produite par la coopérative culturelle «Tafitka» pour le Théâtre et les Arts d'El Eulma (Sétif).

- Parution de deux nouvelles publications littéraires locales, «Laka ouahdek» de l'écrivaine Lamis Safa Arous et «El Felssafa El Mouyassara» de l'auteur Adel Mekroud ouvrages, présentés samedi dernier, au hall de la Bibliothèque principale de lecture publique à Khenchela.

- Inauguration, dimanche à Djelfa, d'une grande fresque murale (12 m x 7 m), réalisée sur la façade latérale d'un immeuble du boulevard principal de la cité «Si El'Houes», à l'effigie de l'humoriste et comédien Ahmed Benbouzid, plus connu sous le nom de «Cheikh Atallah», à la veille du 3^e anniversaire de sa disparition (2 novembre 2016).

- Organisation, lundi à la Maison de la Culture Mouloud-Mammeri à Tizi-Ouzou, des Premières Journées nationales de la marionnette, prévues jusqu'au 26 septembre, avec la participation d'artistes de différentes régions d'Algérie.

- Rencontre d'étude sur le marché des arts plastiques, organisée mardi au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, avec la participation de plusieurs chercheurs, académiciens et artistes.

- Ouverture, mercredi à Mila, à la Maison de la Culture M'barek El-Mili, d'un espace baptisé «Le club du livre» sous le slogan, «pose un livre que tu as lu et prends un autre pour le lire», doté de plus de 500 ouvrages dans diverses domaines du savoir, destiné à encourager les jeunes à la lecture et aux échanges culturels.

- Vernissage, jeudi à Alger, au palais de la Culture Moufdi-Zakaria d'une exposition célébrant le 50^e anniversaire de la disparition de Léonard de Vinci.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Le prénom

Réalisateur : Alexandre de La Patellière
Avec : Patrick Bruel, Valérie Benguigui



Vincent, riche agent immobilier, est invité à dîner, avec Claude, un ami, chez sa sœur Elisabeth et son mari Pierre. Sa compagne Anna, enceinte, doit les rejoindre un peu plus tard. Amis d'enfance, Vincent et Pierre ont pris des voies très différentes et se taquent beaucoup. Très vite, Vincent annonce à ses amis le prénom de son enfant à naître. Choqué, Pierre ne comprend pas son choix. Et la soirée dégénère...

France 2 20:00

Athlétisme / Championnats du monde



La finale du 100m dames s'annonce disputée et indécise. Championne olympique en titre, la Jamaïcaine Elaine Thompson avait complètement raté sa finale il y a deux ans, laissant le titre à l'Américaine Tori Bowie. Elle aura à cœur de prendre sa revanche à Doha. Mais la concurrence s'annonce rude avec notamment Shelly-Ann Pryce, Marie-Josée Ta Lou ou encore Dafne Schippers de sériuses rivales. A suivre également les finales du relais 4x400m mixte, et du 20 km marche dames. Lors des derniers Mondiaux, la Chinoise Liu Hong avait terminé à la première marche du podium devant la Mexicaine Maria Guadalupe Gonzalez.

France 3 20:00

Les enquêtes de Murdoch

Réalisateur : Gary Harvey
Avec : Yannick Bisson, Lachlan Murdoch



C'est le mariage de l'agent Henry Higgins, devenu un insupportable snob, et de la mondaine Ruth Newsome dans la grande propriété de Mimico. Alors qu'il se prépare pour la cérémonie, Higgins se fait tirer dessus. Balle perdue ou tentative d'assassinat ? William Murdoch se demande qui pourrait bien vouloir la peau d'Higgins. Il n'est pas au bout de ses surprises dans la somptueuse propriété. Le père de la future mariée a en effet laissé une lettre énigmatique... à ouvrir le jour de la noce.

CANAL+ 20:00

Marseille / Rennes



Auteur de deux buts décisifs en quatre rencontres, l'attaquant phocéen Dario Benedetto s'est vite acclimaté à sa nouvelle équipe. L'apport offensif de l'Argentin a permis à l'OM de s'installer dans la première partie du classement au soir de la 4e journée, à seulement deux points du PSG, leader. Ce soir, au Stade Vélodrome, les joueurs d'André Villas-Boas passent un test intéressant face à Rennes, l'une des meilleures équipes de la saison passée. Candidats aux places européennes, les Bretons possèdent une ligne d'attaque redoutable avec Mbaye Niang, Raphinha, ou encore Romain Del Castillo.

6 20:05

Capital



Immersion au sein d'une famille à Crest, dans la Drôme. Leurs dépenses sont passées au crible et toutes les sources d'économies faciles sont mises en œuvre ; et cela, sans modifier leur mode de vie. Entre les frais bancaires, les abonnements inutiles, les assurances en double, les contrats jamais remis en concurrence, chacun laisse filer - tous les mois - des dizaines d'euros par négligence ou ignorance, à commencer par le poste le plus coûteux pour une famille : l'alimentation. Assisté par un expert, Julien Courbet va montrer qu'il est possible de réduire drastiquement le montant de leur ticket de caisse, tout en achetant davantage et de meilleure qualité.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2274

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1			4					8	6			1					5
7			3					5	3			7					6
		6	5	4							7	4	3				
			4	3								4	5				
9	8	3				7	2	4	3	4	5				6	9	2
			2		9							2		9			
		2	1	8			5					3		9	1		
4			9	3			6					9		5	2		2
5			2				6		5	2	4			2			9
						1	6										
						5	2	4				3	1	6			
						2	5										
2			7			1	8		8	5			3				6
7			1			5	7			8		2					4
		5	4	7			1				4	8	2				
			6	1								9	5				
9	5	8				1	4	6	7	9	3				5	1	4
			8	4								3	1				
		9	2	6							7	1	4				
		2		8		9					1	5	8				
7			6			3			8			9					3



«Ne fais jamais rien contre ta conscience, même si l'Etat te le demande»

Albert Einstein

Mots croisés n°2274

- Horizontalement :**
- Dépeçage
 - Comme un forcené
 - Sel - Jeune aujourd'hui
 - Hémonione s'il est sauvage - Saint près de Lourdes - Accent du Zaïre
 - Démonstratif - Révéleront - Petit problème
 - Pensait - Charges d'ancien
 - Renforce - Investissement
 - Très aplati - Etudiés
 - C'est un père généreux - Ténébreux - Premier degré fondamental
 - Révélateur d'intimité - Endurcis
- Verticalement :**
- Disparition
 - Séries de loto - Support de tête
 - Bac à cendres - Auteur
 - Cri de bricoleur - Part en vitesse
 - Se sentis soulagé -
 - Agiraient finement
 - Baie du Japon - Animal de jeu - Rêve de cupide
 - Personnel réfléchi - Explosif en symbole - Passant par
 - Elegant - Arrivé à point
 - Vieux penseur - Planchettes
 - Cadrans solaires - Voie piétonne pour un marinier
 - Il annonce une suite - Imposas son opinion

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°974

atteinte physique ↓	parlas trop fort ↓	capable ↓	encore ! ↓	capitulait ↓	très froides psychi- que ↓	soustrais ↓	
en douce ↓	âneries ↓	raviriez ↓	sonda- ges ↓			ne con- vient pas ↓	
nuances →				souple →			
essen- tielles ↓				coupe- circuits ↓			
				étiolées ↓			
sable mouvant →			poissons de qave →	parties de voile ↓			révolu- tionnaire ↓
épuisé ↓		petite ouverture →	égalise ↓				employé par tous ↓
avaler un biberon →		achevas ↓		tellement →		début de liste ↓	
cibleras ↓				placées de clerc ↓	offensa →	appli- cation de la loi ↓	bondir ↓
très mobiles ↓	amusant →					refrain art du papier plié ↓	
	moque- ries ↓			canal puant asepti- sera ↓			excep- tion ↓
roi de la savane ↓	céréale →		débrous- sailler accord des USA ↓		dépôt de bouteille propage un ragot ↓		violent opposant ↓
	mises à l'écart ↓		troupe du seigneur éventua- lités ↓				
fast-food mesura du regard →				quitter son pays rester en l'air ↓			
				avança ↓			néga- tion ↓
				œuvres luriques ↓			lieux de délices ↓
chemin de halage cantine militaire ↓		ferme- ment relèvera le goût ↓	terni →			trou- ville dieu de la bise ↓	
			la mienne ↓				
procla- mes ↓	affabilité →					groupe étoilé pas très mûr ↓	étable à cochons ↓
	fichu ↓				objets d' ufologie hors du court ↓		
dévoilée ↓			cercles de seins fin de verbe ↓				
allongés ↓				précipiter (se) →		possédé ↓	ancien ↓
bête de scène →				selle de baudet →		impôt →	

Solution

Sudoku n°2274

1	6	9	7	4	2	3	6	8
4	7	8	1	3	6	9	5	2
3	2	6	9	5	8	4	7	1
2	1	5	4	7	3	6	8	9
9	8	3	5	6	1	7	2	4
7	6	4	2	8	9	5	1	3
6	9	2	3	1	5	8	4	7
8	4	1	6	9	7	2	3	5
6	3	7	8	2	4	1	9	5
5	7	8	2	4	1	9	6	3
9	7	3	1	4	6	8	2	5
5	2	4	7	9	8	3	1	6
6	1	8	2	3	5	9	4	7
2	9	4	5	7	8	3	6	1
8	7	6	3	1	9	4	5	2
3	1	6	2	4	6	7	9	8
4	3	2	6	5	1	9	7	8
9	5	8	7	3	2	1	4	6
1	6	7	8	9	4	2	3	5
5	8	9	4	2	3	5	6	1
6	8	9	4	2	3	5	6	1
6	2	3	1	8	7	5	9	4
7	4	1	9	6	5	8	2	3

Mots Croisés n°2274

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	E	Q	U	A	R	R	I	S	S	A	G	E
2	F	U	R	I	E	S	E	M	E	N	T	
3	F	I	N	E	S	S	E	A	D	O		
4	A	N	E	P	E	T	R	E	M	A		
5	C	E	D	I	R	O	N	T	O	S		
6	E	S	P	E	R	A	I	T	A	N	S	
7	M		E	T	A	I	E	M	I	S	E	
8	E	C	R	A	S	E	V	U	S	N		
9	N	O	E	L	N	O	I	R	L	A		
10	T	U		E	N	T	R	A	I	N	E	S

Grille géante n°974

S	M	C	R	E	A	P	B	C	G	O
S	U	B	R	I	N	A	I	C	M	E
V	I	T	I	S	I	N	E	F	M	E
L	L	A	T	E	R	I	S	F	A	I
V	I	T	I	S	I	N	E	F	M	E
A	N	O	I	R	O	N	T	O	S	
L	L	A	T	E	R	I	S	F	M	E
T	S	O	L	E	S	A				
M	E	S	A	M	A	R	E			
D	E	N	T	O	S					
E	T	I	R	E	S					
E	S	T	A	R	B	A				

SPORT /
CHAMPIONNATS
D'AFRIQUE
D'ATHLÉTISME :**Le Cameroun hôte
de la 23e édition,
en 2022 (CAA)**

La 23e édition des Championnats d'Afrique «Seniors» d'athlétisme se déroulera en 2022 au Cameroun, a-t-on appris vendredi auprès de la Confédération africaine de la discipline (CAA).

«La décision d'attribuer l'organisation de l'édition de 2022 au Cameroun a été prise lors de la réunion de la CAA, tenue en marge du 52e congrès de l'IAAF à Doha», a indiqué Oumar BA, le chargé de communication de la CAA.

«La Fédération camerounaise d'athlétisme avait exprimé le souhait d'accueillir la compétition après le congrès de la CAA à Abidjan, en avril dernier», a déclaré le président de la CAA, Hamad Kalkaba Malboum, ajoutant qu'après avoir «obtenu l'approbation des autorités du pays, un accord unanime a été trouvé sur la candidature du Cameroun, lors de la réunion de la CAA.

«En 2022, le Cameroun disposera de toutes les installations nécessaires pour organiser cet événement, à travers plusieurs de ses villes», a-t-il encore assuré.

Le Cameroun avait accueilli l'événement pour la dernière fois en 1996, au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé. La 22e édition de ces Championnats d'Afrique d'athlétisme aura lieu en 2020, à Alger.

ATHLÉTISME /
MONDIAUX 2019 -
TRIPLE SAUT :
**Elimination
précoce de
l'Algérien Yasser
Mohamed-Tahar
Triki**

Le triple-sauteur algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki a été éliminé vendredi des Championnats du monde d'athlétisme, qui se déroulent du 27 septembre au 6 octobre à Doha (Qatar), après s'être contenté d'un bond à 16,62 mètres.

Reversé dans la Poule «A», Triki a terminé en 10e position, alors que seuls les six premiers ont été qualifiés au prochain tour.

Il s'agit du Portugais Pedro Pablo Pichardo (1er/17,38m), le Burundais Hugues Fabrice Zango (2e/17,17m), les Américains Donald Scott et Will Claye, respectivement 3e en 16,99m et 4e en 16,97, puis le Brésilien Almir Dos Santos (5e/16,92m) et enfin le Cubain Cristian Naoles (6e/16,88m).

Une déception pour Triki, qui n'a pas réussi à se qualifier pour la finale, ou tout au moins pour les demi-finales, lui qui avait réussi de bien meilleures performances l'été dernier, lors des championnats universitaires au Texas (Etats-Unis), où il avait réussi un bond à 17,12 mètres.

Outre Triki, l'Algérie a engagé quatre autres représentants dans cette compétition, à savoir : Lahoulou Abdelmalik (400m haies), Yacine Hethat et Mohamed Belbachir (800 mètres), Billel Tabti (3000 mètres steeple) et Taoufik Makhoulfi (1500 mètres), qui feront leur entrée en lice prochainement.

Le premier d'entre eux sera le hurdler Abdelmalik Lahoulou, qui dispute les séries du 400 mètres / haies ce vendredi soir.

APS

CYCLISME / TOUR KONYA MEVLANA (1^{RE} ÉTAPE):
**L'Algérien Yacine Hamza en 2^e position,
en 3h04:33**

Le cycliste algérien Yacine Hamza est entré en deuxième position, lors de la première étape du Tour Konya Mevlana, disputée ce vendredi, sur une distance de 127 kilomètres en Turquie.

Hamza a bouclé la distance en 3h04:33, soit avec le même chrono que le vainqueur, le Turc Ozgur Batuhan, dont le compatriote Ahmet Orken avait complété le podium, en 3h04:34. Six autres coureurs algériens avaient participé à cette course, à commencer par Nassim Saïdi, entré en 8e position, avec un chrono de 3h04:35. Pour sa part, Ousama Cheblaoui a franchi la ligne d'arrivée en 20e position (3h04:36), devant Mohamed Amine Nehari (28e/3h04:36), Hamza Mansouri (29e/3h04:36), Abderrahmane Mansouri (43e/3h04:40) et Islam Mansouri (49e/3h04:44), alors que l'autre champion algérien Azzedine Lagab, engagé sous les couleurs de son club du Bahrein VIB, s'était classé en 36e position, avec un chrono de 3h04:38. Au classement général par équipes



à l'issue de cette première étape, la sélection algérienne occupe la 3e place, avec le même temps que les turcs de Salcano Sakarya (1er) et l'Equipe nationale du Maroc

(2e), en 9h13:44. La deuxième étape de ce tour, prévue dimanche, se déroulera en aller et retour à Konya, sur une distance de 142 km. Cette compétition entre dans le cadre

de la préparation de la sélection algérienne pour les prochains Championnats arabes des nations, prévus au début du mois de novembre, en Egypte.

SEMI-MARATHON «BAHIA-AZUR 4 « À ORAN :
Victoire de Kebani Hafsa et Abderrahmane Khelaïfia

Les coureurs Kebani Hafsa d'Alger chez les dames et Abderrahmane Khelaïfia de Blida chez les messieurs ont remporté le semi-marathon «Bahia Azur 4», disputé vendredi entre Ain El-Turck et le complexe des andalouses à Oran, sur une distance de 21km.

L'épreuve du 10 kilomètres de 18 à 34 ans a été remportée par Cheba Samira d'Alger (filles) et Zahreddine Boukhari (garçons).

Celle de 35-44 ans a été gagnée par Delmi Fatima Zohra et Abbas Mohamed Amine d'Oran.

Quant à l'épreuve vétérans de plus de 50 ans, c'est Nafsa Safia d'Oran qui a remporté haut la main la première place et le Prix en jeu, alors que Sid Ahmed Mendjel d'Oran a fait de même chez les messieurs.

Cette manifestation sportive, organisée par la fédération algérienne du sport et

travail (FAST) en collaboration avec la ligue de wilaya, l'association Oran sport et santé et la direction de la jeunesse et des sports a regroupé plus de 500 coureurs des deux sexes représentants différents wilayas du pays.

Les vainqueurs ont été récompensés par des cadeaux, en présence des membres de la fédération algérienne du sport et travail et de représentant de la DJS Oran.

HAND / CHAMPIONNAT ARABE (MESSIEURS) :
Le GS Pétroliers dans le dernier carré

Le GS Pétroliers s'est qualifié pour les demi-finales du Championnat arabe des clubs champions de handball (messieurs), après sa victoire vendredi à Amman sur les Marocains du Raja Agadir 31-24 (mi-temps : 12-13).

Bousculés durant le premier half et les dix premières minutes de la seconde mi-temps, les coéquipiers de Messaoud Berkous, élu Homme du match, se sont métamorphosés par la suite pour remporter en remontée

leur quart de finale. Les «Pétroliers» affronteront en demi-finales, lundi à 17h30 (algériennes), les Koweïtiens de Burgan qui ont créé la surprise en dominant leurs compatriotes d'Al-Koweït (21-20), pourtant archi-favoris après leur parcours sans faute en poule.

Lors du tour préliminaire, les hommes de Réda Zeguili avaient battu facilement Burgan, bon dernier avec 0 point, par 28 à 17, en match comptant pour la 3e journée du groupe A.

QUARTS DE FINALE

Al-Gharafa - SC Qatar 31-20 (1)
Al-Koweït - Burgan 20-21 (2)
GS Pétroliers - Raja Agadir 31-24 (3)

18h00 : ES Tunis - Al-Wehda (4)
Samedi 28 septembre : repos

MATCHS DE CLASSEMENT (5e-8e places)
Dimanche 29 septembre / 13h00 : SC Qatar - vaincu 4 (A)

17h00 : Al-Koweït - Raja Agadir (B)

DEMI-FINALES
Lundi 30 septembre / 15h00 : Al-Gharafa - vainqueur 4 (C)

17h30 : Burgan - GS Pétroliers (D)

Mardi 1er octobre : repos

MATCHS DE CLASSEMENT
Mercredi 2 octobre / 11h00 : vaincu A - vaincu B (7e - 8e places)

15h00 : vainqueur A - vainqueur B (5e - 6e places)

17h00 : vaincu C - vaincu D (3e - 4e places)

FINALE

Jeudi 3 octobre / 16h00 : vainqueur C - vainqueur D.

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2019 - 400M / HAIES :
L'Algérien Abdelmalik Lahoulou en demi-finale

Le hurdler algérien Abdelmalik Lahoulou s'est qualifié vendredi pour les demi-finales du 400 mètres / haies des Championnats du monde 2019 d'athlétisme, qui se déroulent du 27 septembre au 6 octobre à Doha (Qatar), avec un chrono de 49,54.

Reversé dans la 5e série, l'Algérien a franchi la ligne d'arrivée en 3e position, derrière l'Estonien Rasmus Magi, vainqueur en 49,34, et le Français Ludvy Vaillant, deuxième en 49,49.

Les demi-finales sont prévues samedi, à partir de 16h05 (heure algérienne) et Lahoulou les disputera avec la ferme in-

tenion d'aller en finale. Outre Lahoulou, l'Algérie a engagé cinq autres athlètes dans cette compétition, dont le triple sauteur Yasser Mohamed-Tahar Triki, qui avait concouru un peu plus tôt et qui n'avait pas réussi à se qualifier.

En effet, Triki avait terminé en 10e position, avec un bond de 16,62 mètres, alors que seuls les six premiers de cette Poule «A» allaient être retenus.

Il s'agit du Portugais Pedro Pablo Pichardo (1er/17,38m), le Burundais Hugues Fabrice Zango (2e/17,17m), les Américains Donald Scott et Will Claye, respectivement 3e en 16,99m et 4e en 16,97, puis le

Brésilien Almir Dos Santos (5e/16,92m) et enfin le Cubain Cristian Naoles (6e/16,88m).

Une déception pour Triki, qui avait réussi de bien meilleures performances l'été dernier, notamment pendant des championnats universitaires au Texas (Etats-Unis), où il avait réussi un bond à 17,12 mètres.

Les quatre autres représentants algériens dans cette compétition sont : Yacine Hethat et Mohamed Belbachir (800 mètres), ainsi que Billel Tabti (3000 mètres steeple) et Taoufik Makhoulfi (1500 mètres).

FOOTBALL: L'adoption des modalités d'accèsion et de rétrogradation à l'ordre du jour du BF ce lundi à Ouargla (FAF)

Plusieurs points seront à l'ordre du jour de la réunion mensuel du Bureau Fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) prévue lundi 30 septembre à Ouargla, dont certains revêtent une grande importance entre autres l'adoption des modalités d'accèsion et de rétrogradation du nouveau système de compétition, a indiqué l'instance fédérale ce samedi.

Le 16 septembre dernier au Centre technique national de Sidi Moussa, l'assemblée générale de la FAF avait adopté d'un nouveau système pyramidal de compétition qui donnera certainement un nouveau souffle au football dans le sud à travers la création de deux groupes (Sud-ouest et Sud-est) au niveau de la Division nationale amateur (DNA).

Outre l'adoption des modalités d'accèsion et de rétrogradation d'un nouveau système pyramidal de compétition, la réunion de ce lundi sera l'occasion de l'annonce de la composante de la Direction nationale de contrôle et de gestion des clubs (DNCG) et bien d'autres sujets inhérents aux activités du sport-roi. En marge de cette réunion, le président de la FAF, Kheireddine Zetchi et les membres du BF, seront conviés à quelques visites,



comme le siège de la Ligue régionale de football d'Ouargla, le siège de la Direction technique régionale au niveau du stade du 24 février,

ainsi que des entretiens avec le nouveau wali, M. Aboubakr Essedik Boucetta. Pour sa part, et avant l'entame des travaux du BF, Ali Baameur,

président de la Ligue régionale de football d'Ouargla, fera un exposé détaillé sur la situation et les activités de la structure qu'il préside.

LIGUE 1 : L'USM Bel Abbès se prépare à lancer son Académie de football

L'USM Bel-Abbès lancera prochainement sa nouvelle Académie de football au niveau du centre régional de la discipline de la ville, a-t-on appris samedi de la direction de ce club de Ligue 1.

Cette académie entre dans le cadre de la politique du club visant à redonner à la formation ses lettres de noblesse, a déclaré à l'APS, le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayada.

Par ailleurs, ce même responsable a affirmé que depuis l'ouverture du capital social de la société par actions (SSPA) de ce club, aucun postulant au rachat des actions de cette SSPA ne s'est manifesté d'une manière officielle.

Cette précision fait suite aux informations annonçant le rachat imminent par l'ex-président du MC Oran (Ligue 1), Ahmed Belhadj, dit «Baba», de la majorité des actions de la SSPA/USMBA

surtout après l'annonce par l'actuel actionnaire majoritaire de la dite société, Abdelghani Hennani, de son désir de vendre ses actions et se retirer de la présidence de la formation-phare de la «Mekerra».

«Certes, Baba a pris part à une réunion avec des actionnaires de la SSPA du club, mais sans pour autant effectuer une quelconque démarche officielle auprès du notaire pour racheter des actions de notre société», a précisé le DG d'El Khedra qui s'est dit, au passage, impatient de voir les récentes promesses du ministre de la jeunesse et des sports, portant sur l'affectation des clubs de l'élite à des entreprises publiques, se concrétiser sur le terrain.

«Nous avons toujours milité pour cette option surtout que d'autres clubs

d'entreprises publiques. La nouvelle stratégie du gouvernement concernant le football professionnel comme révélé par le ministre de la jeunesse et des sports constituera sans doute le salut du sport-roi du pays en proie à d'énormes problèmes notamment sur le plan financier», a encore dit le même responsable. L'USMBA a signé mardi passé sa première victoire de la saison en allant s'imposer sur le terrain de l'US Biskra pour le compte de la 5e journée du championnat, rappelle-t-on. Cette victoire a coïncidé également avec la deuxième sortie du nouvel entraîneur de l'équipe, Abdelkader Yaïche, qui a écopé pour la circonstance d'une suspension d'un match de la part de la commission de discipline de la Ligue du football professionnel, rappelle-t-on.

FOOTBALL-LIGUE 1 : La JSK fera appel de la sanction de la LFP (club)

La JS Kabylie fera appel de la sanction de la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) à son encontre, suite aux incidents survenus mardi lors de la rencontre face au CR Belouizdad pour le compte de la 5e journée de la Ligue 1, disputée au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi de la direction du club.

«Nous sommes conscients de la clémence de la sanction, et quelque peu, soulagé que le pire a été évité, mais, nous allons faire appel car le club n'est pas responsable, mais victime, de ce qui est arrivé lors de ce match» a indiqué

à l'APS, Me Dekkal Soufiane, membre du collectif des avocats du club. L'avocat s'est même appuyé, dans ses propos, sur les déclarations de Saïd Alik, directeur général du CRB, à l'issue de la rencontre, et qui avait reconnu que les incidents étaient «l'oeuvre d'un petit groupe de supporters qui ternissent l'image de la JSK» et que «le match s'est déroulé dans un esprit sportif et de Fair-play».

L'envahissement du terrain par des supporters à la 81e minute de jeu suite au 3ème but du CRB «aurait pu causer des pertes humaines et porté encore gravement atteinte au club, à toute sa

famille et au football national en général» a souligné Me Dekkal qui évoque le drame du joueur Albert Ebossé survenu en 2014.

La JSK, déclarée perdante du match et payera une amende de 200.000 dinars en plus de sa privation de sa quote-part due au titre des droits de télévision pour le match en question, fera appel dimanche auprès de la FAF «dans l'espoir de voir sa sanction réduite» et portera plainte, également, «contre les personnes qui seront identifiées par les services de sécurité» a-t-il ajouté.

Pour l'heure, 4 individus identifiés comme «casseurs»

ont été arrêtés tandis que plusieurs autres l'ont été pour affrontements avec les forces de l'ordre lors de l'envahissement de la pelouse.

«Nous allons poursuivre uniquement ceux dont la participation à la casse sera avérée» a précisé l'avocat.

D'autre part, des sources proches du club qui se sont confiées à l'APS ont indiqué que «le coup était prémédité après les mesures prises la veille de la rencontre par le président du club, Cherif Mellal, à l'encontre d'une quarantaine d'agents du club au niveau du stade, soupçonnés de malversations de billetterie».

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16 DE FINALE RETOUR) HOROYA AC-JS KABYLIE: Mise au vert des Guinéens

Le Horoya AC a entamé une mise au vert jeudi soir en prélude à son match retour des 16es de finale de la Ligue des champions face à la JS Kabylie, prévu dimanche au stade 28-Septembre de Conakry, a indiqué le club guinéen.

Après la séance de jeudi, l'équipe s'est retrouvée à l'internat de Kakinbo (commune de Ratoma). C'est une liste d'anciens et de quatre nouveaux joueurs qui a été constituée pour préparer cette sortie africaine du champion de Guinée, précise la même source.

Au match aller disputé au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie avait battu Horoya AC 2-0 grâce à un doublé de Banouh.

Voici la liste des 20 joueurs guinéens :

Gardiens : Germain Berthe, Moussa Camara, Robert Odongkara

Défenseurs : Boubacar Samassekou, Aboubacar Camara, Aلسeny Camara, Yakubu Hubu, Ibrahima Aminata Conde, Godfred Assante.

Milieux : Raphael Kutinyi, Dramane Nikiema, Morlaye Sylla, Brefo Mensah, Mohamed Djibo Wonkoye

Attaquants : Ocansey Mandela, Enoch Atta Agyei, Daouda Camara, Aristide Bance, Si-méon Bolaji et Heritier Makambo.

LIGUE DES CHAMPIONS (SEIZIÈMES DE FINALE RETOUR) GOR MAHIA: Forfait de quatre joueurs face à l'USM Alger

Le club de Gor Mahia sera privé de quatre joueurs-clé face à l'USM Alger, dimanche à Nairobi en seizièmes de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué vendredi l'actuel 3e du championnat kényan sur son site officiel.

Shafiq Batambuze souffre d'une blessure au genou et est forfait pour le match de dimanche, tout comme son coéquipier Philemon Otieno, blessé au tendon d'Achille.

Nicholas Kipkirui et Francis Afriye sont également blessés et manqueront la manche retour, selon la même source.

Ces absences ne semblent pas inquiéter outre mesure l'entraîneur de Gor Mahia, Steven Polack : «Je dispose de plus de 23 joueurs dans l'équipe».

Nous avons encore des options. Mon plan est de ne pas encaisser de but et essayer autant que possible de marquer le maximum en première mi-temps.

Je sais que les clubs d'Afrique du Nord sont habitués à jouer l'offensif, ce qui va poser beaucoup de problèmes à notre équipe lorsque nous attaquons, mais nous allons donner le meilleur de nous-mêmes».

Le gardien Robert Mapigano, qui a disputé le match aller remporté par l'USM Alger sur le score de 4-1, reste optimiste aussi.

«Ils nous ont battus lors du match aller, qu'est-ce qui nous empêche de faire la même chose? Nous avons ce qu'il faut pour obtenir le 3-0 nécessaire pour se qualifier pour la prochaine étape. Il faudra plus de travail sur le terrain, chaque joueur doit donner plus de 100% et si nous le faisons, je suis sûr que nous y arriverons», a-t-il déclaré au site du club. Le vainqueur de la double confrontation entre l'USM Alger et Gor Mahia passera à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

LIGUE 2 (6E JOURNÉE): Le match USMH- JSMB reporté à une date ultérieure... faute de terrain

Le match USM El Harrach - JSM Béjaïa, prévu samedi pour le compte de la sixième journée du Championnat de Ligue 2, a été finalement reporté à une date ultérieure, faute d'un terrain pour l'abriter, a-t-on appris vendredi de la Ligue de football professionnel (LFP).

Habitué à recevoir au stade 1er-Novembre, à Mohammadia, les «Jaune et Noir» ont été pénalisés dès l'entame de la saison en cours par la fermeture de cette enceinte, car nécessitant d'importants travaux de restauration.

Ce qui les a obligés à transférer leur domiciliation au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

Mais cette solution de rechange ne semble plus être d'actualité, car outre l'USM Alger et le Paradou AC, le stade Omar-Hamadi commence à accueillir désormais même le NA Hussein-Dey, devenu également SDF depuis la fermeture du stade 20-Août-1955, pour travaux.

Un manque d'infrastructures opérationnelles dans le centre de la capitale qui se répercute de manière négative et direct sur la domiciliation de certains clubs, dont l'USMH.

Les autres matchs de la sixième journée de Ligue 2, quant à eux, n'ont subi aucun changement de programmation.

ITALIE : Sanction avec sursis contre Brescia pour des insultes racistes

Le club de football de Brescia a été sanctionné de la fermeture d'une tribune pour un match avec sursis après des cris racistes envers le milieu de terrain bosnien de la Juventus Miralem Pjanic.

Les faits ont eu lieu à deux reprises lors du match de la 5e journée de Série A disputé mardi et remporté 2-1 par la Juventus. Après le but inscrit par Pjanic en milieu de deuxième période puis encore à la fin du match, quand l'ancien joueur de l'AS Rome et de Lyon était interviewé au bord du terrain, des insultes - "gitan de ..." - sont parties du virage Nord du stade Mario-Rigamonti de Brescia.

Selon le rapport de l'instance disciplinaire de la fédération italienne de football, ces insultes ont été le fait de "90%" des occupants de la tribune, pleine ce jour-là et qui peut accueillir jusqu'à 4.700 spectateurs. La sanction est assortie d'un sursis de un an.

ANGLETERRE: Liverpool enchaîne un septième succès à Sheffield (1-0)

Liverpool a enregistré son septième succès en autant de rencontres en allant battre laborieusement le promu Sheffield United (1-0) samedi, en ouverture de la 7e journée du championnat d'Angleterre de première division de football.

A la faveur de cette victoire, Liverpool porté à 8 points son avance sur son dauphin Manchester City, qui joue un peu plus tard contre Everton. L'unique but du match a été inscrit par Georginio Wijnaldum d'une volée écarlée à la 70e minute.

Inhabituellement maladroits, à l'image des sept tirs non cadrés du premier acte, dont un tir sur le poteau de Sadio Mané à six mètres du but, après excès de jeu collectif de Roberto Firmino qui aurait pu conclure lui-même, les Reds n'y étaient pas dans pas mal de domaines.

APS

FOOTBALL: «Medouar poursuivra son mandat jusqu'au bout» (LFP)

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, n'a nullement l'intention de démissionner de son poste et va honorer son mandat jusqu'au bout, a affirmé vendredi l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel.

«La Ligue de football professionnel tient à démentir toutes les informations rapportées par quelques médias quant à l'intention de démission de M.

Abdelkrim Medouar de son poste de Président», a indiqué la LFP dans un communiqué.

Selon la même source, le président de la LFP va honorer son mandat jusqu'au bout, soulignant au passage «la bonne entente basée sur le respect qui existe entre le Président de la LFP et le Président de la FAF, M. Kheireddine Zetchi».

Abdelkrim Medouar précise qu'il est informé de toutes les activités de la LFP et assure qu'aucun dossier n'est en attente de traitement au niveau de la Ligue.

«Les dossiers qui lui parviennent sont pris en charge et traités avec diligence par les services concernés.

Ces services effectuent leur mission dans de bonnes conditions». Par ailleurs, la LFP tient à rappeler que la commission de discipline est



une commission «juridictionnelle indépendante qui prend toutes ses décisions en toute transparence et en toute objectivité. Elle est chargée strictement de mettre en application le code disciplinaire de

la FAF». Pour rappel, Abdelkrim Medouar avait brillé par son absence lors de la dernière assemblée générale extraordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF) tenue le 17 septembre à Sidi

Moussa (Alger) et consacré à l'adoption du nouveau système de compétition.

Il n'a pas assisté également à la dernière réunion du Bureau fédéral de la FAF pour des raisons inconnues.

ALGÉRIE - INFRASTRUCTURE : «Les travaux au Centre de formation fédéral de Tlemcen avancent bien» (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé vendredi dans un communiqué avoir «constaté avec satisfaction l'état d'avancement des travaux, pour la réalisation d'un Centre de formation fédéral à Tlemcen», le premier d'une série de quatre projets similaires à travers différentes Wilayas du pays.

Situé sur le plateau de Lalla Setti, sur une superficie de trois hectares, ce Centre

fédéral est «déjà sorti de terre» selon la FAF, ayant publié une photo du site à l'appui, assurant que «la cadence des travaux» avance à un rythme appréciable.

La décision de réaliser ce projet a été prise lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2018, dans la perspective de développement la discipline.

«Les trois autres centres seront im-

plantés à Saïda, El-Tarf et Batna» a encore détaillé la FAF, en rassurant les autorités locales de ces trois Wilayas que «les travaux de réalisation seront entamés dès la finalisation des études architecturales» déjà engagées.

En attendant la réception de ces infrastructures, la FAF a déjà lancé la première Académie, au niveau du Centre de Khemis Miliana.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16 DE FINALE RETOUR) HOROYA AC: Wonkoye : «Nous allons réussir cette remontada contre la JSK»

L'international nigérien de Horoya AC, Mohamed Djibo Wonkoye, est persuadé que son équipe est capable de réussir à renverser la JS Kabylie, dimanche à Conakry en match retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football.

«Il faut oublier le match al-

ler et se remettre au travail pour corriger nos erreurs et bien préparer le match retour.

Ce n'est pas la première fois que nous devons le faire, de jouer ce genre de matchs.

On sait ce qui nous attend et on va la réussir cette remontada», a déclaré Wonkoye au site du club guinéen.

Au match aller disputé au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie s'est imposée sur le score de 2-0 grâce à un doublé de Banouh.

Interrogé sur le secret pour réussir une telle opération contre la JSK, le joueur a répondu: «D'abord une très bonne préparation mentale et physique.

Ensuite bien se concentrer, être déterminé tout en restant humble.» Le joueur de Horoya insiste également sur le soutien des supporters pour se qualifier au prochain tour.

«On a besoin de leur soutien pour réaliser cet exploit. Et nous, nous ferons notre



boulot en leur donnant la joie d'une belle qualification», a-t-il souligné. De son côté, la JS Kabylie abordera cette rencontre avec un moral au plus bas après la lourde défaite à domicile face au CR Belouizdad (3-0) lors de la rencontre

de la 5e journée de championnat, émaillée d'incidents. Le vainqueur de la double confrontation passera à la phase de poules tandis que l'équipe éliminée jouera un seizième de finale «bis» de la Coupe de la Confédération.

CALDERON FRACASSE LES DIRIGEANTS

"Il n'écoute personne, ni les dirigeants, ni les employés. Florentino méprise les professionnels du football. Il ne croit pas aux entraîneurs. Il a toujours dit que son entraîneur idéal serait un ingénieur routier. Il considère que les entraîneurs ne sont pas professionnels et travaillent très peu. (...) Il a toujours signé des joueurs sur un coup de tête. Je me rappelle du moment où il a évoqué la signature de Woodgate, alors que le staff technique n'était pas d'accord. Il a dit : 'Ils n'y connaissent rien. Woodgate est très jeune et il a une note moyenne très élevée dans la partie FIFA de mon fils.' C'est sa mentalité".



GABRIEL JESUS VEUT JOUER PLUS !

Relégué sur le banc derrière Sergio Agüero, Gabriel Jesus souffre de son manque de temps de jeu et aimerait que cette situation change.

Dans une interview accordée à Esporte Interativo, Gabriel Jesus a évoqué sa situation compliquée à Manchester City. Et le Brésilien a clairement exprimé des envies de changement : « J'en ai fini avec la phase 'je dois attendre ma chance', a-t-il lâché. Je suis ici depuis plus de trois ans, c'est ma quatrième saison et je veux jouer plus. Bien sûr, c'est très dur d'être en concurrence avec

Agüero, la plus grande légende du club, même si c'est bien pour l'équipe. Il joue bien, mais moi aussi. Je comprends les décisions de Pep et je respecte Sergio pour son histoire ici et ce qu'il fait actuellement. Les gens disent que je suis un remplaçant de façon négative, mais ils oublient que je ne suis pas sur le banc à cause de mauvaises performances, souligne le Brésilien. C'est parce qu'Agüero a été superbe. J'ai appris non pas à attendre, mais à comprendre cette situation. Personnellement, la saison dernière a été très difficile. » Calciomercato.it avance d'ailleurs que la Juventus et l'Inter pourraient avancer sur ce dossier.

Le mal-être de Pogba

Resté contre son gré à Manchester à l'issue du mercato estival, Paul Pogba, longtemps courtisé par le Real Madrid, s'accommoderait de moins en moins bien de sa situation. Sur le terrain où il ne se montre guère à son avantage depuis le début de la saison ou en dehors où il traînerait son spleen.

A en croire le Sun, le champion du monde tricolore aurait ainsi été l'un des rares joueurs manciuniens à ne pas participer au dîner organisé en début de semaine par David de Gea.

Surtout alors que certains assuraient qu'une prolongation de contrat, assortie d'une belle revalorisation salariale, était à l'ordre du jour, le Français ne voudrait pas entendre parler d'une prolongation. Sous contrat jusqu'en juin 2021, l'ancien Havrais espérait toujours quitter les Red Devils lors du prochain mercato estival. Selon Tuttosport, la Juventus Turin serait toujours sur les rangs.



KAMARA INTÉRESSE L'ITALIE

L'AS Roma et la Juventus auraient des vues sur le défenseur central de 19 ans. Calciomercato.it révèle que les deux clubs italiens apprécieraient le profil du Français, titulaire depuis la saison dernière dans la défense centrale olympienne. La Juventus, pour rajeunir sa défense, verrait d'un bon oeil l'arrivée du Marseillais l'été prochain. Quant à la Louve, elle chercherait avec cette option à remplacer Chris Smalling, prêt au club pour seulement une saison. Boubacar Kamara, qui a disputé 6 matchs de L1 cette saison, a prolongé son contrat en août avec l'OM jusqu'en 2022.

Neymar, impossible retour au Barça

Neymar réclame au Barça le versement de sa prime au Barça. Les deux parties ont négocié ce vendredi en audience préliminaire. Mais aucun accord n'a été trouvé.

Neymar est en conflit avec le Barça depuis 2017, et le transfert au PSG. Le Barça avait alors refusé de verser 26 millions d'euros de sa prime liée à sa prolongation de contrat l'année d'avant. Neymar n'a reçu que 14M€ des 40M€ prévus par le contrat, et réclame désormais le reste de la somme et une majoration de 10%.

Mais selon la SER Catalunya, Neymar aurait proposé de retirer sa plainte si le club catalan s'engage par écrit à le recruter. Mais comme indiqué par erreur par l'Equipe dans un premier temps, le procès a bien débuté ce vendredi entre les deux parties. A priori, aucun accord n'a donc été trouvé. De son côté, la SER Catalunya explique que cet engagement écrit de recrutement ne « serait légalement pas recevable ».

Le Parisien évoque de son côté cette affaire en précisant que « les avocats ont tenté toute la matinée de parvenir à une conciliation, sans succès ». Et de poursuivre : « le flirt estival semble déjà loin. Ce nouvel épisode marque un nouveau tournant, qui complique un peu plus l'idée d'un retour ».



Koulibaly suspendu deux matches

Exclu mercredi dernier en fin de rencontre lors de la défaite de Naples face à Cagliari au stade San Paolo (0-1), en Serie A, Kalidou Koulibaly a écopé de deux matches de suspension. Le défenseur international sénégalais manquera la réception du promu Brescia, ce dimanche à 12h30, ainsi que le déplacement au Torino, le 6 octobre.

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSON :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

Dimanche 29 septembre 2019 / 29 Muharram 1441 - N° 2326 - 7^e année

Boukadoum prend part à New York à la réunion ministérielle du Mouvement des Pays Non Alignés

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part, jeudi à New York, à la réunion ministérielle du Mouvement des Pays Non Alignés, dans le cadre de sa participation aux travaux de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies, indique vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Intervenant à la réunion ministérielle du Mouvement des Pays Non Alignés, M. Boukadoum a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie au multilatéralisme, aux fondements et à l'esprit qui ont prévalu à la création du mouvement, en particulier le respect des principes de la charte des Nations unies, notamment le respect de l'intégrité territoriale, la souveraineté des Etats, le règlement pacifique des différends et du droit à l'auto-détermination des peuples dans leurs luttes contre l'occupation étrangère».

Organisée sous le thème «Défendre les principes de la souveraineté en tant que moyens de préserver la paix et la sécurité internationales et de favoriser les relations amicales et la coopération», cette réunion intervient en fin de mandat de la présidence vénézuélienne du mouvement des pays non alignés et à quelques semaines du Sommet du Mouvement prévu à Bakou, les 25 et 26 octobre 2019. Le ministre des Affaires étrangères a insisté lors de cette réunion sur «la pertinence des principes fondateurs du mouvement face aux défis posés par la mondialisation et l'unilatéralisme», en rappelant «l'apport historique du mouvement à l'émancipation de la colonisation de la majorité de ses pays membres».

Il a appelé, à ce titre, le mouvement à «soutenir la cause palestinienne, à évaluer au parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental et à poursuivre le soutien constant du mouvement à la cause sahraouie et au droit de son peuple à l'auto-détermination». Abordant les crises et les conflits secouant la région, le chef de la diplomatie algérienne a souligné que «l'Algérie est en faveur du dialogue inclusif, des solutions politiques et de leur appropriation par les parties aux conflits».

M. Boukadoum a, par ailleurs, appelé à davantage de mobilisation contre le terrorisme et le crime transnational et a souligné «l'urgence d'adopter des réformes en matière économiques et du développement durable».

APS

DIPLOMATIE

Boukadoum s'entretient à New York avec ses homologues et des dirigeants d'organisations internationales

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, à New York, avec plusieurs de ses homologues et de responsables d'organisations régionales et internationales, indique vendredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



Le chef de la diplomatie algérienne a rencontré, en marge des travaux de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies, ses homologues du Mali, du Mozambique, du Vietnam, de Saint-Vincent et les Grenadines, des Iles Marshall, d'Argentine ainsi qu'avec le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies et le président du Comité international de la Croix-Rouge.

Lors de son entretien avec le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Tiébilé Dramé, le Ministre malien a souligné, à cet occasion, l'importance que représente pour son pays la poursuite par l'Algérie de l'engagement constructif, positif et crucial aux côtés du Mali, autant sur le plan bilatéral que dans le cadre du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali, issu du processus d'Alger, au sein duquel l'Algérie assure le rôle de chef de file de la médiation internationale. M. Boukadoum a eu également un entretien avec le Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale du Mozambique, M. Jose Antonio Pacheco. L'entretien a été l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales, qualifiées d'excellentes par les deux Ministres, et l'exploration des perspectives de leur renforcement. MM. Boukadoum et Pacheco ont réitéré l'engagement des deux pays à poursuivre leurs efforts en vue de donner une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et à les élargir à de nouveaux domaines de coopération, notamment l'énergie et le commerce, précise la même source.

Il a eu par la suite un entretien avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères de la République du Vietnam. Les deux ministres se sont félicités de la qualité des relations entre les deux pays, exprimant leur volonté de les hisser au niveau du potentiel réel et des relations historiques et d'amitié entre les deux pays. Il a été convenu, dans cette perspective, d'œuvrer de concert pour consolider la coopération économique et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun. Son entretien avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères Sir Louis Straker, de Saint-Vincent et les Grenadines a porté sur les questions inhérentes à la coopération bilatérale et la nécessité de la consolider davantage. Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, de la signature d'un mémorandum d'entente sur le programme de bourses universitaires entre les deux pays.

Il a été convenu, dans cette perspective, d'œuvrer de concert pour consolider la coopération économique et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun. Son entretien avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères Sir Louis Straker, de Saint-Vincent et les Grenadines a porté sur les questions inhérentes à la coopération bilatérale et la nécessité de la consolider davantage. Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, de la signature d'un mémorandum d'entente sur le programme de bourses universitaires entre les deux pays.

Il a été convenu, dans cette perspective, d'œuvrer de concert pour consolider la coopération économique et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun. Son entretien avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères Sir Louis Straker, de Saint-Vincent et les Grenadines a porté sur les questions inhérentes à la coopération bilatérale et la nécessité de la consolider davantage. Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, de la signature d'un mémorandum d'entente sur le programme de bourses universitaires entre les deux pays.

Il a été convenu, dans cette perspective, d'œuvrer de concert pour consolider la coopération économique et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun. Son entretien avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères Sir Louis Straker, de Saint-Vincent et les Grenadines a porté sur les questions inhérentes à la coopération bilatérale et la nécessité de la consolider davantage. Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, de la signature d'un mémorandum d'entente sur le programme de bourses universitaires entre les deux pays.

Il a été convenu, dans cette perspective, d'œuvrer de concert pour consolider la coopération économique et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun. Son entretien avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères Sir Louis Straker, de Saint-Vincent et les Grenadines a porté sur les questions inhérentes à la coopération bilatérale et la nécessité de la consolider davantage. Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, de la signature d'un mémorandum d'entente sur le programme de bourses universitaires entre les deux pays.

Il a été convenu, dans cette perspective, d'œuvrer de concert pour consolider la coopération économique et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun. Son entretien avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères Sir Louis Straker, de Saint-Vincent et les Grenadines a porté sur les questions inhérentes à la coopération bilatérale et la nécessité de la consolider davantage. Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, de la signature d'un mémorandum d'entente sur le programme de bourses universitaires entre les deux pays.

Il a été convenu, dans cette perspective, d'œuvrer de concert pour consolider la coopération économique et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun. Son entretien avec le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères Sir Louis Straker, de Saint-Vincent et les Grenadines a porté sur les questions inhérentes à la coopération bilatérale et la nécessité de la consolider davantage. Les deux ministres sont convenus, à cette occasion, de la signature d'un mémorandum d'entente sur le programme de bourses universitaires entre les deux pays.

MDN

ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection en 2^e RM à Oran



Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, à partir de ce samedi, une visite de travail et d'inspection à la 2^{ème} Région militaire à Oran, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à M'Sila

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération menée à M'Sila, indique samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 27 septembre 2019 à M'Sila (1^{ère} Région militaire), un élément de soutien aux groupes terroristes», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des Garde-frontières ont intercepté 38,7 kilogrammes de kif traité à Oran (2^{ème} Région militaire), conclut le MDN.

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Un terroriste dénommé Okba Konta Sidi-Alli, dit Thabet, s'est rendu vendredi aux autorités militaires à Tamanrasset, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu hier 27 septembre 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6^{ème} Région militaire. Il s'agit du dénommé Okba Konta Sidi-Alli, dit Thabet,

qui avait rallié les groupes terroristes en 2009», précise la même source, ajoutant que «le terroriste était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et quatre (04) chargeurs garnis de munitions». «Ces résultats réitérent, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude à travers tout le territoire national», affirme le MDN.